

Comptes consolidés de Bellon S.A. au 31 août 2010 et au 31 août 2009

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2009-2010	2008-2009*
Chiffre d'affaires	3	15 256	14 681
Coût des ventes	4.1	(12 853)	(12 366)
Marge brute		2 403	2 315
Charges commerciales	4.1	(226)	(221)
Charges administratives	4.1	(1 378)	(1 322)
Autres produits opérationnels	4.1	12	5
Autres charges opérationnelles	4.1	(41)	(31)
Résultat opérationnel	3	770	746
Produits financiers	4.2	61	73
Charges financières	4.2	(249)	(231)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	3 et 4.8	14	12
Résultat avant impôt		596	600
Impôt sur les résultats	4.3	(205)	(216)
Résultat de l'ensemble consolidé		392	384
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		287	285
PART REVENANT AU GROUPE		105	99

* *Retraitements des chiffres comparatifs selon IAS 8, voir note 2.2*

2. ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2009-2010	2008-2009*
Résultat net		392	384
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	4.10.3 et 4.14	0	7
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture ⁽¹⁾	4.16 et 4.14	(12)	(21)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies et autres	4.17.1 et 4.14	(62)	(54)
Écarts de conversion		336	(63)
Impôts sur les autres éléments du résultat global		17	17
Total des autres éléments du résultat global après impôts		279	(114)
Résultat global		671	270
Attribuable aux :			
Part du Groupe		203	60
Participations ne donnant pas le contrôle		468	210

(1) *Y compris la quote-part des variations de juste valeur nettes d'impôts relatives aux instruments de couverture comptabilisées dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence.*

* *Retraitements des chiffres comparatifs selon IAS 8, voir note 2.2*

3. BILAN CONSOLIDE

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/08/2010	31/08/2009*	31/08/2008*
Actif non courant				
Immobilisations corporelles	4.4	531	520	465
Goodwills	4.5	4 840	4 432	3 998
Autres immobilisations incorporelles	4.6	527	392	288
Investissements clients	4.7	228	186	162
Participations mises en équivalence	4.8	71	48	40
Actifs financiers non courants	4.10	110	94	67
Autres actifs non courants	4.12	14	11	13
Impôts différés	4.20	162	93	86
TOTAL ACTIF NON COURANT		6 483	5 776	5 119
Actif courant				
Actifs financiers courants	4.10	6	7	8
Instruments financiers dérivés	4.16	6	4	7
Stocks	4.11	235	204	202
Créances d'impôt		81	64	54
Clients et autres créances	4.12	3 033	2 728	2 615
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité « Solutions de Motivation » ⁽¹⁾	4.10	578	597	483
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.13	1 593	1 228	1 595
TOTAL ACTIF COURANT		5 532	4 833	4 964
TOTAL DE L'ACTIF		12 015	10 609	10 083

* *Retraitements des chiffres comparatifs selon IAS 8, voir note 2.2*

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/08/2010	31/08/2009*	31/08/2008*
Capitaux propres				
Capital		0	0	0
Primes d'émission		397	397	397
Résultats non distribués		0	0	0
Réserves		74	(106)	(173)
Capitaux propres – Part du Groupe		471	291	224
Participations ne donnant pas le contrôle		1 740	1 466	1 355
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.14	2 211	1 757	1 579
Passif non courant				
Emprunts et dettes financières	4.15	3 124	3 292	1 902
Avantages au personnel	4.17	349	258	193
Autres passifs non courants	4.19	243	105	85
Provisions	4.18	64	46	53
Impôts différés	4.20	122	99	45
TOTAL PASSIF NON COURANT		3 902	3 800	2 278
Passif courant				
Découverts bancaires		59	42	31
Emprunts et dettes financières	4.15	319	100	1 374
Instruments financiers dérivés	4.16	29	16	2
Dettes d'impôt		138	71	61
Provisions	4.18	61	53	36
Fournisseurs et autres dettes	4.19	2 989	2 693	2 635
Chèques et Cartes de Services à rembourser		2 307	2 077	2 087
TOTAL PASSIF COURANT		5 902	5 052	6 226
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		12 015	10 609	10 083

* *Retraitements des chiffres comparatifs selon IAS 8, voir note 2.2*

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2009-2010	2008-2009*
Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle			
Résultat opérationnel des sociétés intégrées		771	746
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements		240	217
Provisions		19	(2)
Résultat net d'impôt des cessions et autres		9	10
Produits des participations		9	6
Variation du BFR lié à l'activité		257	(94)
Variation des stocks		(12)	1
Variation des clients et autres créances		(177)	11
Variation des fournisseurs et autres dettes		201	(73)
Variation des Chèques et Cartes de Services à rembourser		233	95
Variation des actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation		12	(128)
Intérêts payés		(172)	(178)
Intérêts encaissés		28	37
Impôts payés		(186)	(194)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		975	548
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations		(236)	(221)
Cessions d'immobilisations		26	19
Variation des investissements clients	4.7	(19)	(21)
Variation des actifs financiers		(20)	(17)
Acquisitions de filiales	4.23	(25)	(528)
Cessions de filiales		3	2
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(271)	(766)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(5)	(5)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(141)	(142)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		(114)	(14)
Cession de participations sans perte de contrôle		24	32
Augmentation/(Réduction) de capital			41
Émissions d'emprunts et dettes financières		321	1 632
Remboursements d'emprunts et dettes financières		(393)	(1 659)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(308)	(115)
VARIATION DE TRESORERIE		396	(333)
Incidence des différences de change et autres		(49)	(44)
Trésorerie à l'ouverture		1 187	1 564
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4.13	1 534	1 187

* Retraitements des chiffres comparatifs selon IAS 8, voir note 2.2

5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Primes Capital d'émission*	Autres* et Réserves et résultat*	Réserves et résultat*	Écarts de conversion*	Part du Groupe*	Total des capitaux propres*	
							Participations ne donnant pas le contrôle*	Total*
Notes			4.14	4.14				
Capitaux propres au 31 août 2008	25 710	397	(11)	(3)	(159)	224	1 355	1 579
Résultat net				98		98	285	383
Autres éléments du résultat global nets d'impôts				(17)	(21)	(38)	(75)	(113)
Résultat global				81	(21)	60	210	270
Dividendes versés (hors actions propres)				(5)		(5)	(142)	(147)
Augmentation de capital							41	41
Autres variations				11		11	2	13
Capitaux propres au 31 août 2009	25 710	397	(11)	84	(180)	290	1 466	1 756
Résultat net				105		105	287	392
Autres éléments du résultat global nets d'impôts				(19)	116	97	182	279
Résultat global				86	116	202	469	671
Dividendes versés (hors actions propres)				(6)		(6)	(140)	(146)
Autres variations				(15)		(15)	(55)	(70)
Capitaux propres au 31 août 2010	25 710	397	(11)	149	(64)	471	1 740	2 211

* Retraitements des chiffres comparatifs selon IAS 8, voir note 2.2

Annexe aux comptes consolidés

Bellon S.A. est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Marseille.

Pour les besoins de ce document, « Bellon » signifie Bellon S.A., « le groupe » signifie l'ensemble de Bellon S.A. et du groupe Sodexo, et « Sodexo » ou « le groupe Sodexo » signifie l'ensemble de Sodexo S.A. et ses filiales consolidées.

Les comptes consolidés de Bellon S.A. ont été arrêtés par le Directoire et approuvés par le Conseil de surveillance qui se sont tenus le 5 juillet 2011 et seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires le 12 septembre 2011.

1. FAITS MARQUANTS

En avril 2010, Bellon SA a supprimé auprès de Calyon sa ligne de découvert de 40 millions d'euros qui n'était plus nécessaire compte tenu du niveau élevé de trésorerie.

Au cours de l'exercice 2008-2009, les opérations d'acquisitions suivantes ont été réalisées par le Groupe Sodexo :

- Le 30 septembre 2008, Sodexo a finalisé l'acquisition de Score Groupe, l'un des principaux acteurs indépendants des Services de Restauration en France. Le Groupe Score est consolidé dans les comptes du Groupe Sodexo à partir du 1^{er} octobre 2008 ;
- Le 12 décembre 2008, Sodexo a conclu l'acquisition du Groupe Zehnacker, l'un des tout premiers acteurs indépendants dans les services de Facilities Management dans le segment santé en Allemagne. Le groupe Zehnacker a été intégré dans les comptes de Sodexo à partir du 1^{er} décembre 2008 ;
- Le 1^{er} avril 2009, Sodexo a finalisé l'acquisition de Radhakrishna Hospitality Services Group (RKHS), un des principaux acteurs des Services de Restauration et de Facilities Management sur le marché indien ;
- Le 18 août 2009, Sodexo a finalisé l'acquisition de 100 % de Comfort Keepers, un des premiers acteurs sur le marché américain dans les services non médicaux à domicile pour les personnes âgées et pour les personnes dépendantes.

Au cours du mois de mars 2009, Sodexo a remboursé deux emprunts obligataires arrivés à échéance :

- Le 16 mars 2009, Sodexo a remboursé 287 millions d'euros correspondant au solde, net des rachats partiels antérieurs, de l'emprunt obligataire émis en mars 1999 ;
- Le 25 mars 2009, Sodexo a remboursé 937 millions d'euros correspondant au solde, net des rachats partiels antérieurs, de l'emprunt obligataire émis en mars 2002.

Au préalable, le Groupe Sodexo avait assuré le refinancement de ces échéances par la finalisation des opérations suivantes réalisées au cours du premier semestre de l'exercice 2008-2009 :

- Le 29 septembre 2008, Sodexo SA a emprunté 500 millions de dollars US à taux fixe auprès d'investisseurs américains. Cet emprunt est structuré en trois tranches dont les échéances de remboursement sont fixées entre septembre 2013 et septembre 2018 ;
- Le 30 janvier 2009, Sodexo SA a émis un nouvel emprunt obligataire de 650 millions d'euros à taux fixe dont l'échéance est fixée en janvier 2015. Le 24 juin 2009, cet emprunt obligataire a fait l'objet d'un abondement pour un montant de 230 millions d'euros.

Les caractéristiques détaillées de ces deux lignes de financement sont décrites en section 4.15 de l'annexe.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Bases de préparation des états financiers

2.1.1 Base de préparation des informations financières 2008-2009 et 2009-2010

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standard Board* (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la

date de clôture de la période, afin d'être en conformité avec le référentiel appliqué par le Groupe Sodexo, elle-même soumise au règlement européen 1606 / 2002 du 19 juillet 2002. Une liste complète des normes adoptées par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Bellon SA établit un arrêté des comptes sur la même période que sa fille pour l'établissement des comptes consolidés.

L'exercice comparatif est arrêté selon les mêmes principes.

Concernant les normes IFRS applicables au Groupe, les dates d'application des IFRS telles qu'approuvées par l'Union européenne ont été les mêmes que celles des IFRS publiées par l'IASB au cours des trois derniers exercices, compte tenu de la date de clôture de la Société. Ainsi, les éventuelles différences entre les deux référentiels liées au décalage dans le temps de l'approbation par l'Union européenne ont été sans incidence compte tenu de la date d'application des normes ou interprétations concernées.

Le Groupe analyse les impacts sur les comptes consolidés des interprétations d'IFRIC 4 et d'IFRIC 12 depuis leur date d'application. En l'absence d'investissement significatif, le Groupe n'a procédé à aucun retraitement.

2.1.2 Nouvelles normes et interprétations adoptées

Les interprétations suivantes, adoptées par l'Union européenne et appliquées par le Groupe à compter de l'exercice 2008-2009, n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe au 31 août 2009 :

- IFRIC 12 « Accords de concession de services » qui traite de la comptabilisation des contrats de concession exploités dans le cadre de services rendus au public, pour lesquels le concédant contrôle ou réglemente les services qui doivent être rendus grâce à l'infrastructure, détermine les bénéficiaires de ces services, fixe le mode de rémunération du concessionnaire et contrôle la valeur résiduelle de l'infrastructure au terme du contrat. Le Groupe a analysé l'impact de cette interprétation sur les comptes consolidés mais n'a procédé à aucun retraitement eu égard à l'absence de matérialité ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » qui traite de la comptabilisation des avantages accordés dans le cadre de programme de fidélisation. Cette interprétation n'a pas trouvé à s'appliquer sur les exercices présentés ;
- IFRIC 14 « IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » qui précise dans quelles conditions les actifs financiers des fonds de pension excédentaires peuvent être comptabilisés et l'incidence d'une obligation de financement minimum sur les montants des actifs à comptabiliser, et des éventuels passifs complémentaires à constater. L'application de cette interprétation n'a pas eu d'impact sur les exercices publiés.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2009 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes annuels du Groupe pour l'exercice 2009-2010 :

- la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » : Le Groupe a opté pour la présentation du résultat global sous forme de deux états distincts : le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global ;
- la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle » et requiert de fournir une information sectorielle fondée sur les données internes de gestion utilisées par la Direction du Groupe pour mesurer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur la présentation des éléments par segments d'activité figurant en note 3 ;
- la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises révisée (IFRS 3R) et les amendements à la norme IAS 27 – États financiers consolidés et individuels, sont d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1^{er} septembre 2009. La norme IFRS 3R et les amendements de la norme IAS 27 sont d'applications prospectives et sont donc sans incidence (à l'exception du traitement de certains impôts différés actifs décrit ci-après) sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} septembre 2009, dont les principes sont décrits dans les notes 2.4 – Regroupement d'entreprises et goodwill et 2.5 – Immobilisations incorporelles.

Les principaux impacts pour les opérations entrant dans le champ d'application de ces normes sont décrits ci-dessous :

Frais d'acquisition

Les coûts directement liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Participations ne donnant pas le contrôle (anciennement intérêts minoritaires)

Suite à l'obtention du contrôle par le Groupe, une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est évaluée soit à sa juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

La norme IAS 27R modifie notamment la comptabilisation des transactions concernant les participations ne donnant pas le contrôle, dont les variations, en l'absence de changement de contrôle, devront désormais être comptabilisées en capitaux propres. Notamment, lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée par le Groupe, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire des capitaux propres consolidés acquise est enregistré en capitaux propres – part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale (y compris le goodwill) reste inchangée.

Ajustements et/ou compléments de prix

Les ajustements ou compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date de l'acquisition même si leur réalisation n'est pas considérée comme probable. Après la date d'acquisition, les changements d'estimation de la juste valeur des ajustements de prix entraînent un ajustement du goodwill uniquement s'ils interviennent dans le délai d'affectation (un an maximum à compter de la date d'acquisition) et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Dans tous les autres cas, le changement est constaté en résultat ou parmi les autres éléments du résultat global selon la norme IFRS appropriée.

Évaluation du goodwill

À la date d'acquisition, le goodwill correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le montant payé), augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis) ; et
- la juste valeur des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition.

Regroupement d'entreprises réalisé par étapes

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur du montant payé est également augmentée de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, réévaluée par le compte de résultat. Pour les participations non consolidées avant la prise de contrôle, les variations de juste valeur antérieurement comptabilisées directement en capitaux propres sont comptabilisées en compte de résultat lors de la prise de contrôle.

Impôts différés actifs

La période d'évaluation de l'allocation du prix ne peut pas excéder un an après la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs. La norme IFRS 3R requiert que les impôts différés actifs non reconnus à la date d'acquisition (ou durant la période d'évaluation) soient comptabilisés directement en produit d'impôt s'ils sont activés ultérieurement. Cette disposition s'applique même pour les acquisitions effectuées avant l'application d'IFRS 3R.

- L'interprétation IFRIC 18, Transfert d'actifs par des clients, définit le traitement des actifs corporels reçus d'un client par une entité dans le cas où le client transfère le contrôle de l'actif à l'opérateur. Ce texte, applicable pour les transactions effectuées à partir du 1^{er} juillet 2010, n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.
- Les révisions à la norme IAS 23, Coûts d'emprunt, n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

2.1.3 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour l'exercice 2009-2010. Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes annuels. Une liste complète des normes adoptées par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_marketing/accounting/ias/index_fr.htm.

2.2 Correction d'erreur : changement de mode de comptabilisation de Sodexo

A compter de l'exercice 2009-2010, Sodexo, auparavant mise en équivalence, est consolidée par intégration globale de façon rétrospective.

Il a en effet été considéré que cette société était contrôlée par Bellon SA au regard des dispositions d'IAS 27 et de la clarification apportée par le Board de l'IASB en octobre 2005 sur les circonstances dans lesquelles une société peut en contrôler une autre sans en détenir plus de la majorité des droits de vote.

Conformément à IAS 8, les états de synthèse de l'exercice 2008-2009 ont été retraités et un bilan d'ouverture au 1^{er} septembre 2008 est présenté pour refléter l'impact du changement de méthode pour les exercices antérieurs.

Ce changement de mode de comptabilisation a une incidence sur l'ensemble des informations comparatives pour l'exercice 2008-2009.

L'impact sur la part du Groupe dans le résultat, le résultat global et les capitaux propres provient essentiellement de la prise en compte, pour la détermination du pourcentage d'intérêt dans les sociétés du Groupe, de la détention par la filiale de Sodexo SA Sofinsod d'une participation de 18,5% dans Bellon SA.

En l'absence de dispositions spécifiques dans les IFRS sur ce type de participation circulaire, la méthodologie suivante a été appliquée :

- Les pourcentages d'intérêt ultimes dans chaque entité ont été recalculés selon une approche itérative ;
- Les actions propres Bellon SA détenues par Sofinsod ont été imputées sur les capitaux propres Part du groupe sur la base du pourcentage Groupe ultime ;

- Des participations ne donnant pas le contrôle ont été reconnues dans Bellon SA sur la base de leurs droits tels que déterminés ci-dessus.

L'incidence sur la quote-part du Groupe dans le résultat et le résultat global pour l'exercice 2008-2009 et sur les capitaux propres au 31 août 2009 et au 31 août 2008 est présentée ci-après.

<i>(en millions d'euros)</i>	Publié	Retraitement	Retraité
Résultat net part du Groupe de l'exercice 2008-2009	111	(12)	99
Autres éléments comptabilisés directement en capitaux propres (résultat global) part du Groupe de l'exercice 2008-2009	(22)	(17)	(39)
Capitaux propres au 31 août 2009	332	(41)	291
Capitaux propres au 31 août 2008	250	(26)	224

2.3 Recours à des estimations

Pour préparer les états financiers, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction du Groupe et des filiales ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont effectuées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent :

- les provisions pour litiges et risques fiscaux (cf. notes 4.18 et 4.27) ;
- la juste valeur des instruments financiers dérivés (cf. note 4.16) ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (cf. note 4.17) ;
- la dépréciation des actifs courants et non courants (cf. notes 4.9 et 4.12) ;
- les impôts différés (cf. note 4.20) ;
- la valorisation des goodwill, et des actifs incorporels acquis, ainsi que leur durée de vie estimée (cf. note 4.23) ;
- les paiements fondés sur des actions (cf. note 4.22).

2.4 Principes et méthodes de consolidation

2.4.1 Transactions intragroupe

Les transactions intragroupe, les soldes ainsi que les pertes et profits latents entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.4.2 Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par Bellon SA, directement ou indirectement. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le contrôle de fait est pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les sociétés dans lesquelles Bellon SA exerce, directement ou indirectement, une influence notable ou un contrôle conjoint sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont consolidées par mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est exercé et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Le groupe détient plusieurs participations dans des sociétés-projets créées dans le cadre de contrats de Partenariat Public Privé (PPP). Ces contrats PPP permettent aux gouvernements de faire appel au secteur privé pour concevoir, construire, financer et gérer des infrastructures publiques (hôpitaux, écoles, garnisons, établissements pénitentiaires) avec des critères de performance très précis. Une analyse est conduite pour chacune de ces participations, dont le détail figure dans la note 4.8, afin de déterminer si le Groupe y exerce une influence notable au regard des critères exposés par les normes IAS 27 révisée et IAS 28 ainsi que par l'interprétation SIC 12. Sur la base du résultat de ces analyses, ces participations ont été consolidées par mise en équivalence.

Le Groupe n'intervient dans ces projets en tant qu'investisseur en capital et en dette subordonnée que dans la mesure où il est prestataire de service de la société-projet.

Voir note 6 pour le détail des sociétés consolidées par Sodexo au 31 août 2009 et au 31 août 2010.

2.4.3 Conversion

Les taux de change retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

Transactions en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change provenant de cette conversion sont enregistrés en charges et produits financiers.

Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères comptabilisés au coût historique sont convertis au cours de change de la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les transactions de la période sont converties au cours de change de la date de transaction.

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

États financiers libellés en devises étrangères

Pays à monnaie stable

Les états financiers individuels de chaque société consolidée sont présentés en fonction de l'environnement économique local (monnaie fonctionnelle) dans lequel opère chacune de ces entreprises.

Afin de présenter des états financiers consolidés, tous les actifs et passifs en devise étrangère des sociétés consolidées sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe Bellon SA (l'euro) au cours de clôture et le compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les écarts de change en résultant sont classés dans les capitaux propres dans la rubrique « Écarts de conversion ». Lors de la transition aux normes IFRS, les réserves de conversion cumulées au 1^{er} septembre 2004 ont été reclassées en réserves consolidées.

Les corrections monétaires d'ordre réglementaire ont été maintenues dans les comptes des filiales des pays ayant été en hyperinflation : Argentine, Chili, Colombie, Mexique, Turquie et en 2008-2009, en Venezuela. Les écarts de conversion résiduels entre l'application de la correction monétaire et l'utilisation du cours de clôture sont portés dans les capitaux propres.

Pays à forte inflation

Pour les pays à forte inflation, l'écart entre le résultat converti au cours moyen et le résultat converti au cours de clôture est porté en charges et produits financiers.

Traitement des filiales implantées au Venezuela

À la fin de l'année civile 2009, le Venezuela est entré dans la liste des pays hyper-inflationnistes selon les critères définis par la norme IAS 29. Pour la préparation des comptes annuels au 31 août 2010, le Groupe a donc appliqué les règles de comptabilisation spécifiques prévues par cette norme aux transactions de nos filiales opérant dans ce pays.

Le 8 janvier 2010, le Venezuela annonçait la dévaluation de sa monnaie, le Bolivar Fuerte.

À partir de cette date, le Groupe a décidé de ne plus se référer aux taux de change officiels décrétés par le gouvernement vénézuélien et a opté pour l'utilisation des taux de conversion résultant des transactions effectuées sur le marché parallèle des changes. En effet, le Groupe estime que les taux ressortant du marché parallèle sont plus appropriés :

- d'une part, pour mieux refléter la parité économique entre l'euro et le bolivar compte tenu du contexte d'hyperinflation installé au Venezuela depuis la fin de l'année 2009 ;
- d'autre part, pour estimer le taux le plus probable auquel le Groupe évalue sa capacité future à convertir des bolivars en euros étant donné les restrictions actuelles apportées par les autorités du pays aux transactions sur le marché officiel.

Ce jugement du Groupe sur la pertinence du taux parallèle par rapport au taux officiel a été maintenu malgré la suspension de ce marché depuis le mois de mai 2010. Les comptes des filiales implantées au Venezuela ont donc été convertis au taux de 1 euro = 10,46 bolivars correspondant à la dernière cotation observable sur le marché parallèle.

Les impacts sur les comptes du Groupe résultant de cette position sont les suivants :

	Données publiées des filiales vénézuéliennes au taux parallèle	Données proforma des filiales vénézuéliennes au taux officiel	Incidence du choix pour le taux parallèle sur les comptes publiés
<i>(en millions d'euros)</i>	1 € = 10.46 VEF	1 € = 5.45 VEF	

Chiffre d'affaires	60	116	(56)
Résultat opérationnel	25	49	(24)
Résultat net	7	14	(7)
Capitaux propres	15	28	(13)

Au 31 août 2009, aucun des pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités ne répondait aux critères de pays à forte inflation.

2.5 Regroupement d'entreprises et goodwill

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date de l'échange. Depuis le 1^{er} septembre 2009, ce prix n'est pas majoré des frais directement imputables à l'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une filiale ou participation, le Groupe évalue l'ensemble des éléments identifiables acquis à leur juste valeur à cette date. Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs, à l'exception du cas particulier de certains impôts différés actifs décrits ci-dessous.

Avant le 1^{er} septembre 2009, si l'avantage potentiel des reports de pertes fiscales ou d'autres actifs d'impôts différés d'une entreprise acquise n'avait pas rempli les critères de comptabilisation initiale lors de l'acquisition, mais les avait remplis ultérieurement lors de leur utilisation (même dans une période après l'échéance de l'année d'évaluation), la valeur comptable du goodwill était réduite au montant qui aurait été comptabilisé si cet actif d'impôt différé avait été comptabilisé dès l'acquisition. Suite à l'adoption de la norme IFRS 3R, les impôts différés reconnus au-delà d'un an après la date de l'acquisition génèrent un produit d'impôt, même s'ils proviennent d'une filiale acquise avant la date d'adoption de la norme IFRS 3R.

Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

À noter que lors de la transition IFRS, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} septembre 2004.

2.5.1 Goodwill

L'écart résiduel correspondant à l'excédent du prix d'acquisition augmenté du montant de la participation ne donnant pas le contrôle, sur la juste valeur à la date d'acquisition des actifs acquis, des passifs repris, et des éléments incorporels est inscrit à l'actif du bilan sur la ligne « Goodwills ».

Ces goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont décrites ci-après en note 2.8. Les pertes de valeurs éventuelles constatées au compte de résultat sont irréversibles.

2.5.2 Goodwill négatif

Il représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs acquis et des passifs identifiables de la société acquise à la date d'acquisition sur le prix d'acquisition augmenté du montant de la participation ne donnant pas le contrôle.

Après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul, le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

2.6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût conformément à la norme IAS 38. Lors de la transition IFRS, le Groupe n'a pas opté pour une réévaluation des immobilisations incorporelles à la juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1^{er} septembre 2004. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultant de droits légaux ou contractuels sont comptabilisées à leur juste valeur séparément du goodwill. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Les immobilisations incorporelles, sauf certaines marques dont la durée d'utilité n'est pas limitée lorsque les conditions de marché et le contexte réglementaire permettent une utilisation indéfinie de celles-ci, sont des immobilisations à durée

d'utilité déterminée et sont amorties selon le mode linéaire sur les durées suivantes en fonction de leur durée d'utilité prévue :

Progiciels de gestion intégrés	5 ans
Logiciels	3-4 ans
Brevets et licences	2-10 ans
Autres immobilisations incorporelles	3-20 ans
Relations clientèle	3-20 ans

Les coûts liés à l'acquisition de licences et logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.7 Immobilisations corporelles

En application de la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains figurant au coût diminué des pertes de valeur. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés. Lors de la transition IFRS, le Groupe n'a pas opté pour une réévaluation des immobilisations corporelles à la juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1^{er} septembre 2004.

Les immobilisations corporelles sont amorties, selon l'approche par composant, sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Les durées généralement retenues pour le Groupe sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 8 ans
Véhicules à moteur	4 ans
Bateaux et pontons flottants (selon les composants)	5 à 15 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs corporels sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe un quelconque indice qu'un actif corporel a subi une perte de valeur.

2.8 Contrats de location

Lorsque le Groupe a conclu des contrats de location en tant que locataire, ils sont analysés conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés comme suit :

- l'actif du bilan au commencement du contrat de location est évalué à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location ;
- la dette correspondante est enregistrée en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une assurance raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à échéance du contrat.

2.9 Dépréciation d'actifs

2.9.1 Dépréciation des actifs à durée d'utilité déterminée

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de pertes de valeur. Ces pertes de valeurs comptabilisées en compte de résultat sont réversibles.

2.9.2 Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée

Les goodwill et les autres actifs incorporels, ayant une durée d'utilité indéterminée, font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Les résultats sont ensuite confortés par la réalisation de l'analyse sur la base des données au 31 août.

Unités Génératrices de Trésorerie

Les immobilisations, qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes permettant de les tester individuellement, sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de valorisation sont réalisés par UGT ou par groupe d'UGT qui sont déterminés comme étant généralement l'un des deux principaux secteurs d'activité du Groupe avec un découpage par zone géographique en ce qui concerne l'activité « Solutions de service sur site ».

Les actifs de l'UGT incluent :

- le goodwill qui leur est affecté dans la mesure où l'UGT ou le groupe d'UGT est susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise ;
- les autres actifs incorporels, les actifs immobilisés et le besoin en fonds de roulement net.

Indices de pertes de valeur

Les principaux indices de perte de valeur retenus sur les unités génératrices de trésorerie portent sur la baisse significative du chiffre d'affaires et de la marge brute de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que sur les évolutions du marché.

Méthode de détermination de la valeur recouvrable

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat quand la valeur comptable de l'actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre :

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente correspondant au montant auquel une filiale serait en mesure de vendre l'actif (après coûts de cession) dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes ; et
- sa valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés provenant de l'utilisation continue et de la cession *in fine* d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité des UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie après impôts qui ressortent de plans d'activité généralement établis à trois ans par le management et étendus au-delà de cet horizon.

La Direction du Groupe et de ses filiales a budgété la marge brute en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Le taux de croissance retenu au-delà de la période de ces plans correspond au taux de croissance du secteur d'activité et de la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Les taux de croissance et d'actualisation retenus pour les tests de dépréciation de la période sont décrits en note 4.9.

Comptabilisation des pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

2.9.3 Reprise de perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur, sur un actif autre qu'un goodwill, ne peut être reprise que s'il existe des indicateurs que la perte de valeur a diminué ou n'existe plus. Le montant de la reprise éventuelle est alors basé sur des nouvelles estimations de sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.10 Investissements clients

Dans le cadre de certains contrats, le Groupe participe au financement de matériels et aménagements de locaux des clients, nécessaires à la réalisation de ses prestations. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé en déduction du revenu sur la durée de la prestation.

Dans le tableau de flux de trésorerie, la variation du montant net des investissements clients est présentée dans les flux d'investissements.

2.11 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont valorisés selon la méthode du FIFO – premier entré premier sorti.

2.12 Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant de la dépréciation enregistrée dans le compte de résultat.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

2.13 Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les justes valeurs des actifs financiers et instruments dérivés sont déterminées sur la base des cotations de marché ou d'évaluations réalisées par les établissements financiers dépositaires.

2.13.1 Actifs financiers

Pour les besoins de l'évaluation et de la comptabilisation, les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories définies par IAS 39 :

- **les actifs financiers disponibles à la vente** regroupent les participations non consolidées, les valeurs mobilières de placement sur des supports à plus de trois mois et les fonds réservés. Ils sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées directement sur une ligne spécifique dans l'état du résultat global. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans l'état du résultat global est porté au compte de résultat. Pour les titres cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur boursière. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est généralement définie en fonction des critères financiers appropriés à la situation spécifique du titre. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- **les prêts et créances** regroupent les dépôts et cautionnements et les prêts consentis à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers sont enregistrés au bilan au coût amorti, ce qui équivaut à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais significatifs. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée ;
- **les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat** incluent les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction et acquis en vue d'être vendus à court terme. Toute variation ultérieure de juste valeur de ces actifs est enregistrée en résultat financier.

La juste valeur des actifs et passifs financiers court terme est assimilable à leur valeur comptable du fait de leur échéance proche. La juste valeur des actifs et passifs financiers à taux variable est, de par leur nature, assimilable à leur valeur nominale.

2.13.2 Instruments financiers dérivés

La politique du Groupe est de financer des acquisitions dans la monnaie de la société acquise en privilégiant les taux fixes.

Pour l'essentiel des emprunts négociés à taux variable, des swaps de taux sont mis en place et, dans la plupart des cas où des emprunts ont été souscrits dans une monnaie différente, des swaps de devises ont été contractés.

Comme requis par la norme IAS 39, ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus dans le bilan en actifs et passifs financiers courants à leur juste valeur.

Les variations ultérieures de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat sauf pour ceux remplissant les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Pour ces instruments de couverture de flux de trésorerie, la documentation nécessaire a été mise en place dès l'origine et mise à jour à chaque clôture. La juste valeur de ces instruments est enregistrée en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et sa reconnaissance dans le compte de résultat est différée jusqu'à la réalisation du sous-jacent.

La part inefficace est comptabilisée directement en résultat.

Les valeurs de marché des instruments dérivés sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

2.13.3 Engagements de rachat des participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe a consolidé les engagements donnés et reçus concernant des rachats de participations ne donnant pas le contrôle par constatation d'une dette financière en application de la norme IAS 32. En l'absence de norme IFRS ou d'interprétation spécifique traitant de la contrepartie de cette dette financière, le Groupe a opté pour l'annulation des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres et pour la constatation d'un goodwill complémentaire pour le solde de l'engagement enregistré au passif.

Les engagements fermes de rachat des participations, contractés avant le 1^{er} septembre 2009 et ne donnant pas le contrôle ont donc été consolidés en IFRS de la façon suivante :

- la dette relative à ces engagements est reconnue dans les autres dettes financières pour la valeur actuelle de l'engagement de rachat ;
- le goodwill prévisionnel est enregistré au bilan ;
- la variation de la valeur relative à la désactualisation de la dette est comptabilisée en charges financières.

Les variations de valeur ultérieures de la dette sont enregistrées par contrepartie du goodwill pour les acquisitions réalisées avant le 1^{er} septembre 2009.

2.13.4 Emprunts bancaires et obligataires

Tous les emprunts, incluant également les lignes de crédit utilisées et les découverts bancaires, sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à celle-ci.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux permettant d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier après actualisation des flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance. Ce calcul prend en compte les frais d'émission et les différences entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et les valeurs de remboursement.

2.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements ont une maturité inférieure à trois mois à la souscription ou sont disponibles à tout moment pour un montant connu de trésorerie avec un risque négligeable de changement de valeur.

2.15 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont :

- incorporés dans le coût de l'actif sous-jacent s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé ;
- déduits de l'emprunt au passif et amortis selon la méthode du coût amorti sur la durée de l'emprunt correspondant s'ils ne sont pas directement rattachables à un actif qualifié au sens d'IAS 23.

2.16 Actions propres Bellon SA

Les actions de la société Bellon SA détenues par Bellon SA et/ou par les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions/cessions éventuelles des actions autodétenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de la période.

2.17 Provisions

Une provision est comptabilisée si la Société a une obligation juridique ou implicite à la clôture, s'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources et si son montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions comprennent, notamment, des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale liés à l'exploitation. Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

2.18 Avantages au personnel

2.18.1 Avantages à court terme

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les 12 mois qui suivent le service rendu par le salarié.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes.

2.18.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages postérieurs à l'emploi sont celles édictées par la norme IAS 19. En conséquence :

- les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles.

La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Le calcul des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux d'augmentation des salaires et du taux de rotation des salariés, et suppose la prise en compte des hypothèses macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère (telles que le taux d'inflation, le taux de rendement des actifs ou le taux d'actualisation).

Les écarts actuariels générés à chaque clôture annuelle sont comptabilisés dans l'état du résultat global nets d'impôts différés conformément à l'option permise par la norme IAS 19 révisée. Les écarts actuariels n'ont aucune incidence sur le compte de résultat. Lors de la transition IFRS, les pertes et gains actuariels relatifs aux retraites et avantages assimilés existants au 1^{er} septembre 2004 ont été comptabilisés en capitaux propres.

Lors de la modification du niveau de prestation d'un régime existant ou de la création d'un nouveau régime à prestation définie, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat, la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée moyenne restante d'acquisition des droits.

Pour les régimes à prestations définies, la comptabilisation des différents éléments relatifs aux plans est la suivante :

- l'obligation nette des actifs de couverture est comptabilisée en non courant au passif du bilan lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture et aux coûts des services passés non reconnus ;
- les montants relatifs aux plans sont comptabilisés en non courant à l'actif du bilan lorsque la valeur des actifs de couverture est supérieure aux engagements. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le montant net total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime ;
- la charge comptabilisée au compte de résultat comprend :
 - les coûts des services rendus au cours de l'exercice, l'amortissement du coût des services passés ainsi que les effets éventuels de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
 - l'effet d'actualisation et le rendement attendu des actifs qui sont comptabilisés en résultat financier.

Le Groupe participe à des plans multi-employeurs (notamment en Suède et aux États-Unis). Les organismes gestionnaires de ces plans ne sont pas en mesure de communiquer les informations nécessaires pour les comptabiliser comme des plans à prestations définies ; ces plans sont donc comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à cotisations définies.

2.18.3 Autres avantages à long terme au personnel

Les autres avantages à long terme au personnel sont évalués selon IAS 19. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en passif non courant tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise. Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement dans le compte de résultat.

2.19 Chèques et Cartes de Services à rembourser

Les Chèques et Cartes de Services à rembourser sont comptabilisés en passif courant et à leur juste valeur, qui correspond à la valeur faciale des titres en circulation ou retournés à Sodexo mais non encore remboursés aux affiliés.

2.20 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions de Sodexo S.A. et qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie directe d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période est déterminée par référence à la juste valeur des options selon le modèle binomial à la date d'octroi.

L'entité réexamine annuellement le nombre d'options potentiellement exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de la transition IFRS, seuls les plans de stock-options octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été valorisés conformément à l'option prévue dans IFRS 2.

2.21 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un impôt différé :

- la comptabilisation initiale des goodwill non déductibles fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; et
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs résiduels sur reports déficitaires (après imputation des impôts différés passifs) ne sont constatés que si leur récupération a été jugée probable.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.22 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

2.23 Compte de résultat

2.23.1 Présentation du compte de résultat par destination

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par destination.

Le résultat opérationnel se compose donc des éléments suivants :

- la marge brute ;
- les charges commerciales ;
- les charges administratives ; et
- les autres produits et charges opérationnels.

2.23.2 Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente de prestations de services liées aux activités ordinaires des filiales consolidées :

- pour les Solutions de Services sur Sites, il s'agit de l'ensemble des revenus prévus dans les contrats en tenant compte de notre qualité de principal (la majeure partie des cas) ou d'agent ;
- pour les Solutions de Motivation, le chiffre d'affaires comprend les commissions reçues des clients, les commissions reçues des affiliés, les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité et les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés.

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue/reçue, net des rabais, remises et ristournes ainsi que de la TVA et autres taxes. De plus, il est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Dans le cas de prestations de Services de Restauration, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu.

2.24 Tableau de flux de trésorerie

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, est définie comme étant le solde net de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque remboursables à vue et faisant partie intégrante de la gestion de trésorerie.

3. SECTEURS OPERATIONNELS

Au 31 août 2009 et 2010, les activités du Groupe sont suivies par les principaux décideurs opérationnels comme suit : « Solutions de Services sur Sites » (correspondant à l'ancienne appellation « Services de Restauration et de *Facilities Management* ») et « Solutions de Motivation » (correspondant à l'ancienne appellation « Chèques et Cartes de Services »). Au sein de l'activité « Solutions de Services sur Sites », les structures sont organisées par grandes zones géographiques :

- Amérique du Nord ;
- Europe continentale ;
- Royaume-Uni et Irlande ;
- Reste du monde.

L'activité « Solutions de Services sur Sites » détaillée par zone géographique et l'activité « Solutions de Motivation » constituent les principaux secteurs opérationnels du Groupe.

Aucun client du Groupe ne contribue à plus de 2 % du chiffre d'affaires consolidé.

3.1 Par secteur d'activité

Exercice 2009-2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Solutions de Services sur Sites				Total	Solutions de Motivation	Frais de Direction Générale	Éliminations	Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde					
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 850	5 289	1 252	2 194	14 585	671			15 256
Ventes interactives (Groupe)						18		(18)	0
TOTAL	5 850	5 289	1 252	2 194	14 585	689		(18)	15 256
Résultat opérationnel sectoriel	281	233	57	70	641	215	(68)	(18)	770
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	1	6	6	14				14
Résultat financier									(188)
Impôts									(205)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle									287
RESULTAT NET PART DU GROUPE									105
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	54	96	20	32	202	25	13		240
Autres charges sans impact en trésorerie	5	2	1	1	9	1	(1)		9

Exercice 2008-2009 (en millions d'euros)	Solutions de Services sur Sites				Total	Solutions de Motivation	Frais de Direction Générale	Éliminations	Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde					
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 730	5 074	1 285	1 900	13 989	692			14 681
Ventes interactives (Groupe)						19		(19)	0
TOTAL	5 730	5 074	1 285	1 900	13 989	711		(19)	14 681
Résultat opérationnel sectoriel	297	183	52	57	589	247	(71)	(19)	746
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	1	5	5	12				12
Résultat financier									(158)
Impôts									(216)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle									285
RESULTAT NET PART DU GROUPE									99
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	46	90	19	25	180	22	15		217
Autres charges sans impact en trésorerie	4	2	1	1	8	1	3		12

3.2 Par pays significatif

L'activité du Groupe est dispersée sur 80 pays dont trois ayant un chiffre d'affaires significatif : la France (son pays de domiciliation), les États-Unis et le Royaume-Uni. Le chiffre d'affaires et les actifs non courants de ces pays sont les suivants :

Au 31 août 2010 (en millions d'euros)	France	États-Unis	Royaume-Uni	Autres	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	2 645	5 543	1 223	5 845	15 256
Actifs non courants ⁽¹⁾	836	2 685	744	1 861	6 126

Au 31 août 2009 (en millions d'euros)	France	États-Unis	Royaume-Uni	Autres	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	2 528	5 493	1 260	5 400	14 681
Actifs non courants ⁽¹⁾	837	2 392	591	1 710	5 530

(1) Hors actifs financiers.

4. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 AOUT 2010

4.1 Charges opérationnelles par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	2009-2010	2008-2009
Dotations aux amortissements et dépréciations	(246)	(227)
Charges de personnel		
• Salaires	(5 459)	(5 249)
• Autres charges de personnel ⁽¹⁾	(1 662)	(1 583)
Achats consommables et variations de stocks	(4 822)	(4 696)
Autres natures de charges ⁽²⁾	(2 297)	(2 180)
TOTAL	(14 486)	(13 935)

(1) Inclut principalement les charges sociales mais également les charges relatives aux plans à prestations définies (note 4.17), aux régimes de retraites à contribution définie (note 4.17) et aux stock-options (note 4.22).

(2) Les autres charges comprennent principalement les charges de location simple (303 millions d'euros pour l'exercice 2009-2010, 287 millions d'euros pour l'exercice 2008-2009), les honoraires, les autres achats consommés, les autres frais de sous-traitance et frais de déplacements.

	2009-2010	2008-2009
Dont :		
Coût des ventes	(12 853)	(12 366)
Charges commerciales	(226)	(221)
Charges administratives	(1 378)	(1 322)
Autres produits opérationnels	12	5
Autres charges opérationnelles ⁽¹⁾	(41)	(31)
TOTAL	(14 486)	(13 935)

(1) Les autres charges opérationnelles comprennent principalement les amortissements et les pertes de valeurs relatives aux relations clients et aux marques.

4.2 Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	2009-2010	2008-2009
Coût de l'endettement brut	(176)	(193)
Produits générés par la trésorerie ou équivalents	7	17
Coût de l'endettement net	(169)	(176)
Produits générés par les prêts et créances au coût amorti	5	6
Autres produits financiers	15	17
Autres charges financières	(6)	(2)
Écarts de change nets : gains (+) pertes (-)	(2)	1
Variation nette des dépréciations : dotations (-) reprises (+)	(16)	3
Rendement attendu des actifs de régime	34	33
Charge d'actualisation des obligations de régime	(36)	(34)
Ajustement monétaire lié au traitement de l'hyper inflation	(5)	
Autres	(8)	(6)
Charges et produits financiers, net	(188)	(158)
Dont produits financiers	61	73
Dont charges financières	(249)	(231)

4.3 Impôts sur les résultats

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

<i>(en millions d'euros)</i>	2009-2010	2008-2009
Résultat avant impôt	596	600
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(14)	(12)
Résultat comptable avant impôt	582	588
Taux d'impôt du Groupe	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	(200)	(203)
Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que celui de l'entreprise consolidante	24	26
Charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	(3)	(14)
Autres impositions (-) et remboursements d'impôts (+) ⁽¹⁾	(22)	8
Reports déficitaires utilisés ou activés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu au cours des exercices précédents à la comptabilisation d'un impôt différé actif	20	2
Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif	(18)	(22)
Charge d'impôt réelle	(199)	(203)
Retenues à la source	(6)	(13)
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS	(205)	(216)

(1) Les autres impositions intègrent l'incidence de la comptabilisation de la CVAE en impôts sur les résultats.

Ventilation de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2009-2010	2008-2009
Charge d'impôt exigible	(221)	(207)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	(3)	2
Provisions pour risques fiscaux	(5)	1
Utilisation de crédit d'impôt, déficit fiscal, différence temporelle reportable	10	24
Sous-total impôts exigibles	(219)	(180)
Impôts différés liés à la naissance ou au renversement de différences temporelles	3	(26)
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	1	0
Utilisation de crédit d'impôt et déficit fiscal	16	3
Sous-total impôts différés	20	(23)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(199)	(203)

Suite à l'instauration de la Contribution Économique Territoriale (CET) applicable aux filiales françaises dans le cadre de la loi de finance pour 2010, le Groupe a opté pour la méthode de comptabilisation suivante :

- la part de la CET relevant de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) est comptabilisée comme une charge opérationnelle ;
- la part de la CET relevant de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est comptabilisée comme un impôt sur le résultat au sens d'IAS 12, parce que la base imposable est considérée comme étant plus assimilée au résultat net qu'au chiffre d'affaires.

L'impôt différé portant notamment sur les immobilisations existantes à la date du changement n'était pas significative.

Les actifs d'impôts différés générés par les sociétés en pertes fiscales sur la période ou les périodes précédentes représentent 41 millions d'euros au 31 août 2010 et 13 millions d'euros au 31 août 2009.

Au 31 août 2010, les retenues à la source sur dividendes à recevoir sont provisionnées dans les comptes du Groupe pour un montant de 1,5 million d'euros à la clôture. Au 31 août 2009, les retenues à la source sur dividendes à recevoir étaient provisionnées dans les comptes du Groupe pour un montant de 7,6 millions d'euros à la clôture.

Le taux effectif d'impôt, calculé sur la base du résultat avant impôt et hors quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence passe de 36,7 % au 31 août 2009 à 35,2 % au 31 août 2010.

4.4 Immobilisations corporelles

4.4.1 Détail des immobilisations corporelles

Ces tableaux intègrent les immobilisations corporelles financées par des contrats de location financement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeurs nettes au 31 août 2008	65	322	78	465
Augmentations de l'exercice	11	153	53	217
Diminutions de l'exercice	(1)	(11)	(7)	(19)
Entrées de périmètre	5	20	4	29
Dotations aux amortissements	(10)	(134)	(21)	(165)
Écarts de change	(2)	(4)		(6)
Autres variations	4	23	(28)	(1)
Valeurs nettes au 31 août 2009	72	369	79	520
Augmentations de l'exercice	4	123	57	184
Diminutions de l'exercice	(2)	(19)	(5)	(26)
Actifs classés comme destinés à être cédés				
Entrées de périmètre		2	1	3
Sorties de périmètre				
Dotations aux amortissements	(9)	(142)	(23)	(174)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(3)		(3)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat				
Écarts de change	2	18	5	25
Autres variations	2	23	(23)	2
Valeurs nettes au 31 août 2010	69	371	91	531

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2010	31 août 2009
Valeurs brutes	1 499	1 383
Amortissements et dépréciations cumulés	(968)	(863)
Valeurs nettes	531	520

Au cours de l'exercice 2009-2010, 22 millions d'euros de dépenses ont été capitalisés en immobilisations en cours contre 26 millions d'euros au cours de l'exercice 2008-2009.

Aucun actif corporel n'est donné en nantissement de passifs.

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat opérationnel sont enregistrés en coûts des ventes, en charges administratives et en charges commerciales.

4.4.2 Détail des immobilisations corporelles en location financement

Les immobilisations en location financement du Groupe sont constituées de très nombreux contrats de location dans un grand nombre de sites dans le monde entier. Ces contrats portent essentiellement sur des locations de cuisines et de leurs équipements ainsi que de matériel de bureau. Les dispositions de ces contrats sont négociées localement.

Valeurs nettes <i>(en millions d'euros)</i>	Constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
31 août 2008	18	36	8	62
31 août 2009	14	59	5	78
31 août 2010	11	53	4	68

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Valeurs brutes	194	198
Amortissements et dépréciations cumulés	(126)	(120)
Valeurs nettes	68	78

L'échéancier des paiements sur les contrats de location financement figure en note 4.15.3.

4.5 Goodwills

<i>(en millions d'euros)</i>		Montants au				Montants au 31 août 2010
		31 août 2009	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de change	
Solutions de Services sur Sites Amérique du Nord	Brut	2 026			253	2 275
	Dépréciations				(4)	
Solutions de Services sur Sites Royaume-Uni et Irlande	Brut	525			36	561
	Dépréciations					
Solutions de Services sur Sites Europe continentale	Brut	941	2		10	952
	Dépréciations				(1)	
Solutions de Services sur Sites Reste du monde	Brut	193	2		31	226
	Dépréciations					
Solutions de Motivation	Brut	541	1		78	620
	Dépréciations	(2)				(2)
Sodexo	Brut	206				206
	Dépréciations					
Autres	Brut	2				2
	Dépréciations					
TOTAL	BRUT	4 434	5		408	4 842
	DEPRECIATIONS	(2)			(5)	(2)

Il n'y a pas eu d'acquisition significative au cours de l'exercice 2009-2010.

<i>(en millions d'euros)</i>		Montants au				Montants au 31 août 2009
		31 août 2008	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de change	
Solutions de Services sur Sites Amérique du Nord	Brut	1 916	48		62	2 026
	Dépréciations					
Solutions de Services sur Sites Royaume-Uni et Irlande	Brut	574			(49)	525
	Dépréciations					
Solutions de Services sur Sites Europe continentale	Brut	619	330		(8)	941
	Dépréciations					
Solutions de Services sur Sites Reste du monde	Brut	100	101		(8)	193
	Dépréciations					
Solutions de Motivation	Brut	584	8		(51)	541
	Dépréciations	(2)				(2)
Sodexo	Brut	206				206
	Dépréciations					
Autres	Brut	2				2
	Dépréciations					
TOTAL	BRUT	4 001	487		(54)	4 434
	DEPRECIATIONS	(2)				(2)

Au cours de l'exercice 2008-2009, les principaux nouveaux goodwills ont été constatés à la suite de l'acquisition du Groupe Score en France (179,5 millions d'euros), du Groupe Zehnacker en Allemagne (142,7 millions d'euros), Radhakrishna Hospitality Services en Inde (92,9 millions d'euros) et Comfort Keepers aux États-Unis (47,6 millions d'euros).

4.6 Immobilisations incorporelles

Les tableaux ci-dessous détaillent l'évolution des immobilisations incorporelles au cours des exercices 2008-2009 et 2009-2010.

<i>(en millions d'euros)</i>	Licences et logiciels	Autres incorporels	Total
Valeurs nettes au 31 août 2008	66	222	288

Augmentations de l'exercice	38	1	39
Diminutions de l'exercice	(4)		(4)
Entrées de périmètre	1	133	134
Dotations aux amortissements	(24)	(22)	(46)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(5)	(5)
Écarts de change et autres variations		(13)	(13)
Valeurs nettes au 31 août 2009	76	316	392
Augmentations de l'exercice	45	115	160
Immobilisations générées en interne			
Diminutions de l'exercice	(5)		(5)
Actifs classés comme destinés à être cédés			
Entrées de périmètre			
Sorties de périmètre			
Dotations aux amortissements	(28)	(27)	(55)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(8)	(8)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat			
Écarts de change	4	33	37
Autres variations	2	4	6
Valeurs nettes au 31 août 2010	94	433	527

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Valeurs brutes	801	599
Amortissements et dépréciations cumulés	(274)	(207)
Valeurs nettes	527	392

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat opérationnel sont enregistrés en coûts des ventes, en charges administratives et en charges commerciales à l'exception des amortissements et pertes de valeur portant sur les relations clients et les marques qui sont enregistrés en autres charges opérationnelles.

4.7 Investissements clients

<i>(en millions d'euros)</i>	2009-2010	2008-2009
Investissements au 1 ^{er} septembre	186	162
Augmentations de l'exercice	64	62
Diminutions de l'exercice	(44)	(41)
Écarts de change	25	3
Autres variations	(3)	
Investissements au 31 août	228	186

4.8 Participations mises en équivalence

Les quote-parts de capitaux propres négatifs dans les sociétés mises en équivalence font l'objet d'une provision enregistrée au passif du bilan (cf. note 4.18). Au cours des exercices 2009-2010 et 2008-2009, les quote-parts détenues par le Groupe dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009		Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽¹⁾	Écarts de change	Au 31 août 2010	
	Valeurs positives	Valeurs négatives						Valeurs positives	Valeurs négatives
Doyon Universal Services	13,9		0,9	(0,6)			1,8	16,0	
BAS	6,3		1,4	(1,9)			1,4	7,2	
NANA	10,7		1,1	(1,4)		0,6	1,4	12,4	
SERCO Sodexo Defense Services	4,0		3,2				1,0	8,2	
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	4,3		1,4	(2,1)			0,3	3,9	

Groupe Crèches Attitude				13,7				13,7	
Agecroft Prison Management Ltd	(2,5)						(0,2)		(2,7)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	(2,9)	0,2				(2,2)	(0,3)		(5,2)
Ashford Prison Services Holdings Ltd	(2,1)	0,1				(1,4)	(0,2)		(3,6)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	(2,1)	(0,1)					(0,1)		(2,3)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd	(2,0)	0,4				(2,2)	(0,2)		(4,0)
Enterprise Healthcare Ltd	(0,9)	(0,1)				(0,3)			(1,3)
Peterborough Prison Mgt	(1,9)	0,3	(0,2)			(1,9)	(0,2)		(3,9)
Autres	8,3	(0,1)	5,6	(3,0)	(0,2)	(1,3)	0,1	9,9	(0,5)
TOTAL	47,5	(14,5)	14,4	(9,2)	13,5	(8,7)	4,8	71,3	(23,5)

(1) Dont la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture (4.16).

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008		Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽¹⁾	Écarts de change	Au 31 août 2009	
	Valeurs positives	Valeurs négatives						Valeurs positives	Valeurs négatives
Doyon Universal Services	13,4		1,3	(1,3)			0,5	13,9	
BAS	7,8		1,4	(2,9)				6,3	
NANA	6,9		1,2	(0,9)		3,5		10,7	
SERCO Sodexo Defense Services	1,7		2,1				0,2	4,0	
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	1,6		2,9				(0,2)	4,3	
Agecroft Prison Management Ltd		(2,6)	(0,1)				0,2		(2,5)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd		(4,0)	0,2	(0,3)		0,8	0,4		(2,9)
Ashford Prison Services Holdings Ltd		(0,7)	0,1			(1,5)			(2,1)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd		(2,7)	0,4				0,2		(2,1)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd		(0,5)	0,6			(2,1)			(2,0)
Enterprise Healthcare Ltd		(1,0)	0,1						(0,9)
Peterborough Prison Mgt		(0,1)	0,3			(2,1)			(1,9)
Autres	8,6	(0,3)	2,1	(1,3)	(0,9)	(1,6)	1,6	8,3	(0,1)
TOTAL	40,0	(11,9)	12,6	(6,7)	(0,9)	(3,0)	2,9	47,5	(14,5)

(1) Dont la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture (4.16).

Les agrégats financiers des principales sociétés mises en équivalence sont les suivants (en millions d'euros sur la base des comptes retraités pour la consolidation aux normes du Groupe – Ces agrégats ne tiennent pas compte de la quote-part détenue par le Groupe et sont présentés à 100 %) :

(en millions d'euros)	Pays d'activité	% de détention	Actifs	Passifs	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
RMPA Holdings Ltd *	UK	14 %	723	720	3	29	10
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd *	UK	25 %	593	575	18	45	6
Healthcare Support (North Staffs) Holdings Ltd *	UK	25 %	446	441	5	100	4
Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd *	UK	25 %	330	330	0	39	2
BAS (Chili) *	Chili	33,33 %	242	220	22	25	4
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd *	UK	25 %	120	129	(9)	20	(0)

Peterborough Prison Management Holdings Ltd *	UK	33,33 %	115	127	(12)	29	1
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd *	UK	25 %	112	108	4	23	2
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd *	UK	25 %	114	135	(21)	11	1
Addiewell Prison (Holdings) Ltd *	UK	33,33 %	138	150	(12)	24	1
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd *	UK	25 %	104	104	(0)	11	2
Ashford Prison Services Holdings Ltd *	UK	33,33 %	85	96	(11)	27	0
Enterprise Healthcare Holdings Ltd *	UK	10 %	63	76	(13)	18	0
Agecroft Prison Management Ltd *	UK	50 %	55	60	(5)	45	(0)
Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd *	UK	10 %	55	53	2	6	0
Enterprise Éducation Holdings Conwy Ltd *	UK	10 %	49	53	(4)	3	0
NANA (Sodexo, Inc.)	USA	43,6 %	70	42	28	132	4
Serco Sodexo Defence Services PTY	Australie	50 %	45	29	16	151	6
Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd *	UK	10 %	30	30	0	1	0
Doyon Universal services JV	USA	49,9 %	27	1	26	55	2

* Sociétés-projets de type PPP (cf. note 2.4.2.).

4.9 Dépréciation d'actifs

Les dépréciations cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élevaient à 20 millions au 31 août 2010 (9 millions au 31 août 2009). La dotation de l'exercice s'élève à 11 millions (5 millions sur l'exercice précédent).

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 août 2010 suivant les principes définis en note 2.9.2. de la présente annexe.

Les principales hypothèses qui ont été retenues, en fonction des perspectives macroéconomiques des zones géographiques dans lesquelles opèrent les UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe, sont les suivantes (les pertes de valeur sont enregistrées en autres charges opérationnelles) :

Zone économique	2010		2009	
	Taux d'actualisation ⁽¹⁾	Taux de croissance à long terme ⁽²⁾	Taux d'actualisation ⁽¹⁾	Taux de croissance à long terme ⁽²⁾
Europe continentale	8,8 %	2,0 %	9,2 %	2,0 %
Amérique du Nord	8,8 %	2,5 %	9,2 %	1,8 %
Royaume-Uni	8,8 %	3,3 %	9,2 %	3,5 %
Reste du monde ⁽¹⁾	11,8 %	3,5 % à 5,5 %	12,2 %	3,0 % à 4,0 %

(1) Le taux d'actualisation défini par le Groupe a été majoré pour certaines zones afin de tenir compte des facteurs de risques plus importants impactant certains pays.

(2) Le taux de croissance à long terme est utilisé pour extrapoler la valeur terminale à partir des chiffres de l'année 3 des plans du management.

Analyse de sensibilité

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation.

Les fourchettes de variation des hypothèses pour effectuer ces analyses de sensibilité sont les suivantes :

- augmentation de 1 % du taux d'actualisation ;
- diminution de 0,5 % du taux de croissance à long terme.

Ces analyses de sensibilité n'ont pas d'impact sur les conclusions des tests de dépréciation.

4.10 Actifs financiers

4.10.1 Actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actifs financiers disponibles à la vente		
Titres de participation		
Valeurs brutes	6	9

Dépréciations	(1)	(1)
Valeurs nettes	5	8
Prêts et créances		
Créances rattachées à des participations		
Valeurs brutes	49	40
Dépréciations	(1)	(1)
Valeurs nettes	48	39
Prêts et dépôts		
Valeurs brutes	74	48
Dépréciations	(17)	(1)
Valeurs nettes	57	47
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur		
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	110	94
Valeurs brutes	129	97
Dépréciations	(19)	(3)
Valeurs nettes	110	94

Prêts et dépôts

Un montant de 47 millions d'euros correspond aux avances financières engagées par le Groupe dans le cadre de sa participation au consortium Metrix. Fin janvier 2009, le Groupe avait rejoint le consortium Metrix, retenu comme participant final exclusif à l'appel d'offres pour le compte du Ministère de la Défense britannique relatif à la conception et à la mise en œuvre d'un projet destiné à répondre aux besoins de formation sur 30 ans des forces armées, (projet dénommé « *Defence Training Review* »).

Dans le cadre de son budget d'austérité, le gouvernement britannique a annoncé par voie parlementaire, le 18 octobre 2010, l'arrêt du système d'approvisionnement exclusif dans sa forme actuelle de ce projet. Suite à cette annonce, une dépréciation de 15 millions d'euros des actifs financiers a été comptabilisée afin de couvrir certaines dépenses engagées par le Groupe dont le remboursement n'est pas certain à ce stade.

4.10.2 Actifs financiers courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actifs financiers disponibles à la vente		
Valeurs mobilières à plus de 3 mois		
Valeurs brutes		
Dépréciations		
Valeurs nettes		
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation		
Valeurs brutes	578	597
Dépréciations		
Valeurs nettes	578	597
Prêts et créances		
Prêts et dépôts		
Valeurs brutes	6	7
Dépréciations		
Valeurs nettes	6	7
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS	584	604
Valeurs brutes	584	604
Dépréciations		
Valeurs nettes	584	604

Les fonds réservés, inclus pour 355 millions d'euros dans les fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation, correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (219 millions d'euros), en Roumanie (29 millions d'euros), en Inde (53 millions d'euros), aux fonds de garantie des affiliés au Mexique (5 millions d'euros) et aux garanties contractuelles données aux clients publics au Venezuela (20 millions d'euros).

Plus de 70 % des actifs financiers et fonds réservés de l'activité Solutions de Motivation sont placés auprès d'établissements financiers ayant un rating A1 ou A2.

4.10.3 Variation des actifs financiers courants et non courants

(en valeurs nettes et en millions d'euros)	Au 31 août 2009	Aug./Dim. de l'exercice	Dépréciations	Variations de périmètre	Variation de juste valeur	Écarts de change et autres	Au 31 août 2010
Actifs financiers disponibles à la vente	636	(12)				(9)	615
Prêts et créances	93	27				7	127
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat	0						0
TOTAL	729	15				(2)	742

(en valeurs nettes et en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Aug./Dim. de l'exercice	Dépréciations	Variations de périmètre	Variation de juste valeur	Écarts de change et autres	Au 31 août 2009
Actifs financiers disponibles à la vente	519	127		2	7	(19)	636
Prêts et créances	69	22		5		(3)	93
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat	3					(3)	0
TOTAL	591	149		7	7	(25)	729

Analyse de la variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente inscrite en capitaux propres (montants avant impôts et en millions d'euros) :

Cumul des variations de juste valeur sur les actifs financiers détenus au 1^{er} septembre 2008	(7)
Recyclage dans le résultat de l'exercice suite aux cessions de la période	2
Variation de juste valeur de la période comptabilisée directement en capitaux propres	5
Total des variations enregistrées en capitaux propres	7
Cumul des variations de juste valeur sur les actifs financiers détenus au 31 août 2009	0
Cumul des variations de juste valeur sur les actifs financiers détenus au 1^{er} septembre 2009	0
Recyclage dans le résultat de l'exercice suite aux cessions de la période	0
Variation de juste valeur de la période comptabilisée directement en capitaux propres	0
Total des variations enregistrées en capitaux propres	0
Cumul des variations de juste valeur sur les actifs financiers détenus au 31 août 2010	0

4.10.4 Détail des dépréciations enregistrées sur les actifs financiers

	Au 31 août 2009	Dépréciations	Reprises	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2010
Actifs financiers disponibles à la vente	1					1
Prêts et dépôts	2	15			1	18
TOTAL	3	15			1	19

	Au 31 août 2008	Dépréciations	Reprises	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2009
Actifs financiers disponibles à la vente	1					1
Prêts et créances	2					2
TOTAL	3					3

4.11 Stocks

(en millions d'euros)	Au 31 août 2009	Variations de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2010
Valeur brute	206	12	2	17	237
Dépréciations	(2)				(2)
Valeur nette comptable	204	12	2	17	235

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Variations de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2009
Valeur brute	204	(1)	7	(4)	206
Dépréciations	(2)				(2)
Valeur nette comptable	202	(1)	7	(4)	204

Les stocks sont principalement constitués de denrées alimentaires et de matières consommables ayant un taux de rotation élevé. La variation des stocks est enregistrée en résultat en coût des ventes, en charges commerciales ou en charges administratives en fonction de la nature des stocks concernés.

Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

4.12 Créances clients et autres créances

(en millions d'euros)	Valeurs brutes au 31 août 2010	Dépréciations au 31 août 2010	Valeurs nettes au 31 août 2010
Autres actifs non courants	14		14
Total autres actifs non courants	14		14
Avances et acomptes versés sur commandes	17		17
Clients et comptes rattachés	2 778	(105)	2 673
Autres créances d'exploitation	241	(6)	235
Charges constatées d'avance	99		99
Créances diverses hors exploitation	8		8
Actifs détenus en vue d'être cédés	1		1
TOTAL CLIENTS ET AUTRES CREANCES	3 144	(111)	3 033

La répartition des créances clients et comptes rattachés au 31 août 2010 par maturité s'établit de la façon suivante :

Répartition des créances clients échues au 31 août 2010 :	Valeur brute	Dépréciation
Terme échu depuis moins de 3 mois	444	(13)
Terme échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	108	(9)
Terme échu depuis plus de 6 mois et moins de 12 mois	30	(6)
Terme échu depuis plus de 12 mois	77	(51)
TOTAL DES CREANCES CLIENTS ECHUES AU 31 AOUT 2010	659	(79)
TOTAL DES CREANCES NON ECHUES AU 31 AOUT 2010	2 119	(26)
TOTAL DES CREANCES CLIENTS AU 31 AOUT 2010	2 778	(105)

Au cours de l'exercice 2009-2010, le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients. Par ailleurs et compte tenu de la dispersion géographique et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées.

(en millions d'euros)	Valeurs brutes au 31 août 2009	Dépréciations au 31 août 2009	Valeurs nettes au 31 août 2009
Actifs nets de retraite *	1		1
Autres actifs non courants	10		10
Total autres actifs non courants	11		11
Avances et acomptes versés sur commandes	8		8
Clients et comptes rattachés	2 508	(95)	2 413

Autres créances d'exploitation	227	(5)	222
Charges constatées d'avance	80		80
Créances diverses hors exploitation	4		4
Actifs détenus en vue d'être cédés	1		1
TOTAL CLIENTS ET AUTRES CREANCES	2 828	(100)	2 728

* Les actifs nets de retraite sont repris en note 4.17. Avantages à long terme au personnel.

La répartition des créances clients et comptes rattachés au 31 août 2009 par maturité s'établit de la façon suivante :

Répartition des créances clients échues au 31 août 2009 :	Valeur brute	Dépréciation
Terme échu depuis moins de 3 mois	431	(12)
Terme échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	104	(8)
Terme échu depuis plus de 6 mois et moins de 12 mois	38	(9)
Terme échu depuis plus de 12 mois	50	(48)
TOTAL DES CREANCES CLIENTS ECHUES AU 31 AOUT 2009	623	(77)
TOTAL DES CREANCES NON ECHUES AU 31 AOUT 2009	1 885	(18)
TOTAL DES CREANCES CLIENTS AU 31 AOUT 2009	2 508	(95)

Au cours de l'exercice 2008-2009, le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients. Par ailleurs et compte tenu de la dispersion géographique et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées.

4.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Valeurs mobilières de placement	449	424
Disponibilités	1 144	804
Sous-total trésorerie active	1 593	1 228
Concours bancaires	(59)	(42)
TOTAL	1 534	1 186

Les valeurs mobilières de placement se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Bons de caisse	268	130
Dépôts à terme	118	218
Obligations cotées	12	42
SICAV et autres	51	34
Valeurs mobilières de placement	449	424

Plus de 70 % de la trésorerie du Groupe est placée auprès d'établissements financiers ayant un rating A1 ou A2.

4.14 Variation des capitaux propres

Les opérations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (part du Groupe) se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Couverture des flux de trésorerie ⁽¹⁾	Écarts actuariels et autres	Écart de conversion	Impôts sur les autres éléments du résultat global	Total des autres éléments du résultat global (part du Groupe)
Capitaux propres au 31 août 2008	(2)	(3)	18	(138)	(3)	(128)
Variation de l'exercice	2	(7)	(18) ⁽²⁾	(21)	6	(38)
Capitaux propres au 31 août 2009	0	(10)	0	(159)	3	(166)
Variation de l'exercice		(3)	(21)	116	6	98
Capitaux propres au 31 août 2010	0	(13)	(21)	(43)	9	(68)

(1) Y compris la quote-part des variations de juste valeur nettes d'impôts relatives aux instruments de couverture comptabilisées dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence.

(2) Dont l'écriture d'annulation de la neutralisation du surplus du plan de retraite au Royaume-Uni. Ce surplus avait été compensé par l'augmentation de l'engagement en contrepartie des capitaux propres au 31 août 2008.

4.15 Emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)	31 août 2010		31 août 2009	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants
Emprunts obligataires				
Euros	43	1 386	42	1 388
Emprunts auprès des organismes financiers ⁽¹⁾				
Dollars US	10	686	9	673
Real brésilien	55	95	6	117
Euros	179	865	15	1010
Autres monnaies	6		7	
	250	1 646	37	1 800
Emprunts sur location-financement				
Dollars US				
Real brésilien	2	1	2	3
Euros	9	25	10	33
Autres monnaies	9	24	6	23
	20	50	18	59
Autres emprunts ⁽²⁾				
Euros	3	33	3	38
Autres monnaies	3	9		7
	6	42	3	45
TOTAL HORS INSTRUMENTS DERIVES	319	3 124	100	3 292
Juste valeur nette des instruments dérivés ⁽³⁾		24		12
TOTAL INCLUANT LES INSTRUMENTS DERIVES	319	3 148	100	3 304

(1) Y compris le produit de l'émission du placement privé de 500 millions de dollars auprès d'investisseurs américains.

(2) Dont 35 millions d'euros correspondent à des dettes reconnues sur des engagements de rachat des intérêts minoritaires de certaines filiales.

(3) Décrits en note 4.16.

Sur les emprunts autres que les emprunts obligataires, la comptabilisation au coût amorti équivaut à la comptabilisation au coût historique dans la mesure où les frais sur ces emprunts ne sont pas significatifs.

4.15.1 Emprunts obligataires

	Au 31 août 2009	Augmentations	Remboursements	Actualisation et autres	Écarts de change	Au 31 août 2010
Emprunt 500 millions d'euros – 2007						
Nominal	500					500
Frais sur emprunts	(1)					(1)
Intérêts courus	9			1		10
TOTAL	508			1		509
<i>Taux effectif</i>	<i>4,551 %</i>					<i>4,551 %</i>
Emprunt 880 millions d'euros – 2009						
Nominal	880					880
Frais sur emprunts et prime émission	9			(1)		8
Intérêts courus	33			(1)		32
TOTAL	922			(2)		920

Taux effectif	5,97 %		5,97 %
TOTAL	1 430	(1)	1 429

	Au 31 août 2008	Augmentations	Remboursements	Actualisation	Écarts de change	Au 31 août 2009
Emprunt 300 millions d'euros – 1999						
Nominal	287		(287)			0
Frais sur emprunts						
Intérêts courus	6		(6)			0
TOTAL	293		(293)			0
<i>Taux effectif</i>	<i>4,794 %</i>					
Emprunt 1 milliard d'euros – 2002						
Nominal	990		(990)			0
Frais sur emprunts	(1)		1			0
Intérêts courus	26		(26)			0
TOTAL	1 015		(1 015)			0
<i>Taux effectif</i>	<i>6,037 %</i>					
Emprunt 500 millions d'euros – 2007						
Nominal	500					500
Frais sur emprunts	(1)					(1)
Intérêts courus	9					9
TOTAL	508					508
<i>Taux effectif</i>	<i>4,551 %</i>					<i>4,551 %</i>
Emprunt 880 millions d'euros – 2009						
Nominal		880				880
Frais sur emprunts et prime émission		9				9
Intérêts courus		33				33
TOTAL		922				922
Taux effectif		5,97 %				5,97 %
TOTAL	1 816	922	(1 308)			1 430

Emprunt de 500 millions d'euros

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros remboursable au pair le 28 mars 2014 et portant intérêt à un taux annuel de 4,50 %. Le coupon est payable le 28 mars de chaque année.

Emprunt de 880 millions d'euros

Le 30 janvier 2009, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 650 millions d'euros remboursable le 30 janvier 2015 et portant intérêt à un taux annuel de 6,25 %. Le 24 juin 2009, cet emprunt a fait l'objet d'un abondement de 230 millions d'euros pour porter le montant nominal à 880 millions d'euros. Après abondement, le taux effectif moyen de cet emprunt ressort à 5,97 %.

Ces deux emprunts obligataires ne comportent pas de covenants financiers.

4.15.2 Autres emprunts auprès des organismes financiers

Convention de prêt avec la CNCEP

Le 15 Juin 2004 Bellon SA a signé une convention de prêt de 413 Millions d'euros avec la CNCEP (Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance). Le montant de l'emprunt a une échéance fixée au 4 Juillet 2012 et porte intérêt à 4,78% par an. Les intérêts sont payables comme décrit ci-dessous :

- un montant de 14 Millions d'euros est payable à terme échu à la date d'échéance annuelle. Ce montant est calculé à un taux d'intérêt de 3,5%
- les intérêts dus au différentiel d'intérêts (entre 4,78% et 3,5%) sont capitalisés et payables à la date de remboursement du principal, soit le 4 Juillet 2012.

Au 31 Août 2010, la dette de Bellon SA auprès de la CNCEP s'élevait à :

- Principal	413
- Intérêts capitalisés	39
- Intérêts courus	3
TOTAL	455

Au 31 Août 2009, la dette de Bellon SA auprès de la CNCEP s'élevait à :

- Principal	413
- Intérêts capitalisés	32
- Intérêts courus	3
TOTAL	448

Prêt de 160 Millions d'euros de Calyon

Le 12 Avril 2005, Bellon SA a signé un contrat de prêt de 160 millions d'euros avec CALYON. Ce prêt a une échéance fixée au 12 Avril 2011 et porte intérêt à 5,15% par an.

Au 31 Août 2010 et au 31 Août 2009, la dette de Bellon SA auprès de CALYON s'élevait à 163 millions comprenant le principal et les intérêts courus.

Prêt de 70 Millions d'euros auprès de Calyon

Le 23 Juillet 2007, Bellon SA a signé un contrat de prêt de 70 millions d'euros avec CALYON.

Ce prêt a une échéance fixée au 31 Juillet 2014 et porte intérêt à 5,49% par an.

Vente à terme d'actions avec couverture du cours de l'action

Le 29 Août 2007, Bellon SA a signé un contrat de vente à terme d'actions avec couverture du cours de l'action de 70 millions d'euros avec la Société Générale. Ce financement a une échéance fixée au 31 Août 2012 et porte intérêt à Euribor 3 mois plus une marge de 45 bps. Une couverture de taux d'intérêt a été mise en place à la même date. Le taux d'intérêt est fixé à 4,429%.

Les différents emprunts contractés par Bellon SA comportent les covenants financiers décrits ci-dessous :

La convention de crédit souscrite en 2004 auprès de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance (CNCEP), les contrats de prêt et d'ouverture de crédit souscrits en 2005 auprès de Calyon ainsi que le contrat de prêt souscrit en 2007 auprès de Calyon et le contrat ELS souscrit en 2007 auprès de la Société Générale sont assortis d'engagements classiques pour ce type d'emprunts consentis à une holding et concernent notamment :

- le contrôle de la société BELLON SA par Monsieur Pierre BELLON et ses enfants qui doivent détenir plus de la moitié du capital et des droits de vote de la société (contrats CNCEP et Société Générale/Calyon)
- le niveau de participation de la société BELLON SA dans le capital de SODEXO ne doit pas être inférieur à 33,34% des droits de vote (toutes banques)
- les actifs de la société BELLON SA doivent être constitués :
 - à hauteur de 80% minimum d'actions SODEXO ou d'actions de filiales contrôlées par SODEXO ou conjointement par SODEXO et BELLON SA (contrat CNCEP)
 - à hauteur de 90 % d'actions SODEXO (contrat Société Générale/Calyon)
- le ratio « endettement financier net comptable » sur « actifs comptables totaux hors disponibilités » ne doit pas dépasser 90% (contrat CNCEP)
- le ratio « actifs réévalués sur dettes financières nettes réévaluées » doit être supérieur à 1,25 au 31 août et décembre de chaque année (contrats Société Générale et Calyon)
- le ratio « dividendes sur charges financières nettes » doit être supérieur à 1 chaque année (contrats Société Générale et Calyon)
- le montant des emprunts et dettes financières nettes doit être à tout moment inférieur à 1,1 milliard d'Euros (contrats Société Générale et Calyon)
- la société BELLON SA ne doit pas apporter à une offre publique d'achat tout ou partie de ses actions SODEXO sauf exercice de son droit à remboursement anticipé volontaire (contrat CNCEP)

- la notation de SODEXO ne doit pas être inférieure à BBB-

Au 31 août 2010 et au 31 août 2009, la société BELLON SA a respecté ses engagements.

Ligne de crédit confirmé multidevises d'avril 2005

Le 29 avril 2005, Sodexo SA et Sodexo, Inc. ont signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus 700 millions de dollars. Cette ligne avait une échéance fixée initialement au 29 avril 2010, cette échéance pouvant être prorogée à la demande de Sodexo SA et sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'au 29 avril 2011, puis au 26 avril 2012. Les prêteurs ont accepté le 27 mars 2006 de proroger une première fois le terme du crédit en le portant au 29 avril 2011. Le 18 avril 2007, Sodexo a également obtenu des organismes prêteurs la prorogation jusqu'au 26 avril 2012 de cette ligne de crédit.

Au 31 août 2010, les tirages en cours sur cette ligne sont les suivants :

Sur la tranche en dollars :

- 300 millions de dollars (237 millions d'euros) utilisés par Sodexo, Inc. ;
- 70 millions de dollars (55 millions d'euros) utilisés par Sodexo SA.

Sur la tranche en euros :

- 265 millions d'euros utilisés par Sodexo SA.

Les tirages utilisés sont porteurs d'intérêts à taux variable indexé sur les taux LIBOR et EURIBOR. En conformité avec la politique du Groupe, Sodexo, Inc. et Sodexo SA ont mis en place des swaps de taux d'intérêts permettant de fixer le taux de rémunération sur une proportion du tirage s'élevant à 370 millions de dollars (292 millions d'euros) au 31 août 2010.

Au 31 août 2010, le montant de la ligne de crédit non utilisée s'élève à 455 millions d'euros.

Au 31 août 2009, les tirages en cours sur cette ligne sont les suivants :

Sur la tranche en dollars :

- 300 millions de dollars (210 millions d'euros) utilisés par Sodexo, Inc. ;
- 160 millions de dollars (112 millions d'euros) utilisés par Sodexo SA.

Sur la tranche en euros :

- 250 millions d'euros utilisés par Sodexo SA.

Les tirages utilisés sont porteurs d'intérêts à taux variable indexé sur les taux LIBOR et EURIBOR. En conformité avec la politique du Groupe, Sodexo, Inc. et Sodexo SA ont mis en place des swaps de taux d'intérêts permettant de fixer le taux de rémunération sur une proportion du tirage s'élevant à 370 millions de dollars (262 millions d'euros) au 31 août 2009.

Cet emprunt ne comporte pas de covenants financiers.

Emprunt de 500 millions de dollars US

Le 29 septembre 2008, Sodexo SA a emprunté 500 millions de dollars US à taux fixe auprès d'investisseurs américains.

Ce financement est structuré en trois tranches :

- 140 millions de dollars US au taux fixe de 5,69 % et remboursable en septembre 2013 ;
- 290 millions de dollars US au taux fixe de 5,99 % et remboursable en septembre 2015 ;
- 70 millions de dollars US au taux fixe de 6,43 % et remboursable en septembre 2018.

Cet emprunt comprend deux covenants financiers qui sont calculés par référence aux états consolidés du Groupe :

- l'endettement net (en excluant de la trésorerie globale les fonds réservés) ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA (résultat opérationnel plus dotation aux amortissements et dépréciations) des 12 derniers mois ;
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés depuis le 31 août 2007 ne doit pas être inférieure à 1,3 milliard d'euros.

Au 31 août 2010 et au 31 août 2009, ces covenants ont été respectés par le Groupe.

Emprunts contractés en real brésilien

Dans le cadre du financement de l'acquisition du Groupe VR au Brésil en 2008, Sodexo SA a contracté deux emprunts à taux fixe en reals brésiliens pour un montant de 318 millions de reals (142 millions d'euros) remboursables sur cinq ans avec une échéance en avril 2013. Ces deux emprunts ne comportent pas de covenants financiers.

Taux de financement

Afin de respecter la politique du Groupe en matière de financement, l'essentiel de la dette est à taux fixe et, dans le cas d'emprunts tirés dans une devise différente de celle de la société acquise, ces emprunts sont couverts par des swaps de change.

Au 31 août 2010, 90 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 5,2 %. Au 31 août 2009, 89 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 5,1 %.

Les emprunts obligataires et les emprunts auprès des établissements décrits ci-dessus comprennent des clauses usuelles de remboursement anticipé qui ne présentent pas, à la clôture de l'exercice, de risque significatif d'être exercées. Ces clauses de remboursement anticipé intègrent des clauses de défaut croisé ou de changement de contrôle qui s'appliquent sur l'ensemble des emprunts.

4.15.3 Échéancier des emprunts et dettes financières

Au 31 août 2010 Valeurs comptables	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		32	11	1 386		1 429
Emprunts auprès des organismes financiers *	51	3	196	1 357	289	1 896
Emprunts sur location financement	2	2	16	44	6	70
Autres emprunts	3		3	41	1	48
TOTAL	56	37	226	2 828	296	3 443

* Hors incidence des swaps décrite en note 4.16.

* Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

* Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

* Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

Au 31 août 2010 Flux contractuels y compris le paiement des intérêts futurs non encore dus	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		54	23	1 674		1 751
Emprunts auprès des organismes financiers	58	6	217	1 536	301	2 118
Emprunts sur location financement	3	3	17	50	7	80
Autres emprunts	3		6	50	1	60
Incidences des swaps de couvertures hors ceux en place au sein des sociétés PPP (note 4.16)			3	5		8
TOTAL	64	63	266	3 315	309	4 017

Au 31 août 2009 Valeurs comptables	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		32	10	499	889	1 430
Emprunts auprès des organismes financiers *	20	1	16	1 542	258	1 837
Emprunts sur location financement	2	2	14	51	8	77
Autres emprunts	1	1	1	45		48
TOTAL	23	36	41	2 137	1 155	3 392

* Hors incidence des swaps décrite en note 4.16.

* Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

* Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

* Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

Au 31 août 2009 Flux contractuels y compris le paiement des intérêts futurs non encore dus	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		55	22	810	935	1 822
Emprunts auprès des organismes financiers	21	3	26	1 779	298	2 127
Emprunts sur location financement	3	3	18	63	11	98
Autres emprunts			4	56		60
Incidences des swaps de couvertures hors ceux en	1	2	4	10	-	17

place au sein des sociétés PPP (note 4.16)

TOTAL	25	63	74	2 718	1 244	4 124
--------------	-----------	-----------	-----------	--------------	--------------	--------------

4.16 Instruments financiers dérivés

Instruments dérivés (en millions d'euros)	Qualification IFRS	31 août 2010			31 août 2009		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
Instruments financiers Actif		6			4		
<i>Instruments dérivés de change</i>	<i>Trading</i>	6		15	4		19
<i>Instruments dérivés de taux</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>						
Instruments financiers Passif		30			16		
<i>Instruments dérivés de change</i>	<i>Trading</i>	10		43			
<i>Instruments dérivés de change</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>	1		(23)			
<i>Instruments dérivés de taux</i>	<i>Trading</i>	5	70		5	70	
<i>Instruments dérivés de taux</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>	14	292		11	259	
Instruments financiers nets		(24)	(362)	(5)	(12)	(329)	19

Le « montant notionnel » correspond, dans le cadre des dérivés de taux, au nominal des instruments financiers traités avec les contreparties.

La « valeur nominale » représente le montant nominal des instruments de couverture de change y compris les montants vendus ou achetés à terme. Les montants en devises sont convertis au taux de clôture.

Instruments dérivés de change

Les échéances des valeurs nominales contractuelles suivent :

Au 31 août 2010 (en millions d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Passifs financiers libellés en devise				
Livre sterling		(42)		(42)
Real brésilien		(38)		(38)
Couronne tchèque		(25)		(25)
Autres	(31)	(20)		(51)
TOTAL	(31)	(125)		(156)
Actifs financiers libellés en devise				
Livre sterling		43		43
Real brésilien		32		32
Couronne tchèque		26		26
Autres	30	20		50
TOTAL	30	121		151
Instruments dérivés de change				
Livre sterling		1		1
Real brésilien		(6)		(6)
Couronne tchèque		1		1
Autres	(1)			(1)
TOTAL	(1)	(4)		(5)
Au 31 août 2009 (en millions d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Passifs financiers libellés en devise				
US Dollars	(67)			(67)
Livre sterling		(96)		(96)
Real brésilien		(32)		(32)
Autres		(40)		(40)

TOTAL	(67)	(168)	(235)
Actifs financiers libellés en devise			
Us Dollars	67		67
Livre sterling		96	96
Real brésilien		34	34
Autres		42	42
TOTAL	67	172	239
Instruments dérivés de change			
Real brésilien		2	2
Autres		2	2
TOTAL		4	4

Instruments dérivés de taux d'intérêt

Afin de couvrir son exposition aux variations du taux Euribor 3 mois servant de base à la rémunération de la vente à terme d'actions avec couverture du cours de l'action de 70 millions d'euros avec la Société Générale, Bellon S.A. a mis en place un swap pour fixer le taux d'intérêt à 4,429 %. Cet instrument dérivé est comptabilisé dans le bilan à sa juste valeur avec les variations de l'exercice comptabilisées dans le résultat. Au 31 août 2010, la juste valeur de ce swap était de 5 millions d'euros. Au 31 août 2009, sa juste valeur était de 5 millions d'euros.

Afin de couvrir son exposition aux variations du taux LIBOR servant de base à la rémunération de la ligne de crédit confirmé multi-devises (voir note 4.15), le Groupe Sodexo a mis en place une série de swaps destinés à fixer le taux d'intérêt d'une partie de son encours de tirage. Ces swaps arrivent à échéance en février 2012 et leur juste valeur est de -14 millions d'euros au 31 août 2010 et de -11 millions d'euros au 31 août 2009.

Ces swaps sont qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie. Au cours de l'exercice, 6 millions (5 millions en 2008-2009) ont été recyclés des capitaux propres en charges financières. Aucune inefficacité n'a été constatée dans le résultat financier.

Analyse de la variation de juste valeur, inscrite en capitaux propres, des instruments dérivés en couverture des flux de trésorerie (en millions d'euros) :

Réserve à l'ouverture	(10)
Variation de juste valeur de la période	(3)
Variation de juste valeur liée aux sociétés mise en équivalence ⁽¹⁾	(4)
Éléments de juste valeur constatés en résultat financier	2
Total des variations enregistrées en capitaux propres	(5)
Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2010	(15)

(1) Certaines entités que le Groupe consolide selon la méthode de mise en équivalence ont mis en place des instruments de couverture de leur endettement à taux variable. La quote-part du Groupe dans la variation de juste valeur de ces instruments au cours de la période est donc reflétée dans le tableau ci-dessus.

Réserve à l'ouverture	(2)
Variation de juste valeur de la période	(6)
Variation de juste valeur liée aux sociétés mise en équivalence ⁽¹⁾	(3)
Éléments de juste valeur constatés en résultat financier	1
Total des variations enregistrées en capitaux propres	(8)
Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2009	(10)

(1) Certaines entités que le Groupe consolide selon la méthode de mise en équivalence ont mis en place des instruments de couverture de leur endettement à taux variable. La quote-part du Groupe dans la variation de juste valeur de ces instruments au cours de la période est donc reflétée dans le tableau ci-dessus.

Impact de la couverture sur la dette brute ⁽¹⁾ du Groupe

Couverture du risque de change :

Dette brute du Groupe (en millions d'euros)	31 août 2010				31 août 2009			
	Hors opérations de couverture		Après opérations de couverture		Hors opérations de couverture		Après opérations de couverture	
Euro	2 548	74 %	2 549	73 %	2 543	75 %	2 541	75 %
Dollars US	710	21 %	710	21 %	693	20 %	625	18 %
Real brésilien	153	4 %	191	6 %	128	4 %	160	5 %
Livre sterling	4	n/s	47	1 %	1	n/s	98	3 %
Autres devises	46	1 %	(32)	(1) %	42	1 %	(21)	(1) %
Sous-total	3 461	100 %	3 465	100 %	3 407	100 %	3 403	100 %
Juste valeur des instruments dérivés	5	n/s			(4)	n/s		
TOTAL	3 466	100 %	3 465	100 %	3 403	100 %	3 403	100 %

Couverture du risque de taux d'intérêt :

Au 31 août 2010 (en millions d'euros)	À moins d'un an		De un à cinq ans		À plus de cinq ans		Total	
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable
Dette brute avant couverture	294	25	2 169	659	292	4	2 755	688
Couverture			362	(362)			362	(362)
Juste valeur des instruments dérivés				24				24
Dette brute après couverture	294	25	2 531	321	292	4	3 117	350

Au 31 août 2009 (en millions d'euros)	À moins d'un an		De un à cinq ans		À plus de cinq ans		Total	
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable
Dette brute avant couverture	84	16	1 477	660	1 148	7	2 709	683
Couverture			329	(329)			329	(329)
Juste valeur des instruments dérivés				12				12
Dette brute après couverture	84	16	1 806	343	1 148	7	3 038	366

Au 31 août 2010, le taux moyen avant couverture est de 4,8 % contre 5,2 % après couverture des instruments dérivés.

Au 31 août 2009, le taux moyen avant couverture est de 4,8 % contre 5,1 % après couverture des instruments dérivés.

Les impacts des instruments dérivés sur les autres éléments des états financiers sont décrits en note 5.1.

4.17 Avantages à long terme au personnel

(en millions d'euros)	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actif net de retraite *	(0)	(1)
Plans à prestations définies	213	148
Autres avantages à long terme au personnel	136	110
Avantages au personnel	349	258

* Inclus dans les « autres actifs non courants » à l'actif du bilan.

(1) Y compris la juste valeur nette des instruments dérivés et hors découverts bancaires.

4.17.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure (l'organisme se charge en effet de verser aux salariés les montants qui leur sont dus).

Le montant des cotisations aux régimes à cotisations définies qui a été comptabilisé dans les charges opérationnelles s'élève à 260 millions d'euros pour l'exercice 2009-2010 (263 millions au cours de l'exercice 2008-2009).

Les paiements du Groupe sont comptabilisés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

Régimes à prestations définies

Les caractéristiques des principaux plans à prestations définies au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les engagements sont essentiellement constitués par des indemnités de fin de carrière, payables lors du départ en retraite de l'employé s'il fait encore partie de la Société. Ces engagements sont couverts par les dettes constituées à cet effet au bilan ;
- au Royaume-Uni, les engagements, qui font l'objet d'une couverture par des fonds externes, correspondent à un service de retraite complémentaire calculé :
 - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur privé, sur une quote-part du salaire de base de fin de carrière,
 - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur public, sur des prestations comparables à celles prévues dans ce secteur,
 - il a été décidé de fermer le régime aux nouveaux salariés à compter du 1^{er} juillet 2003 et d'augmenter les cotisations afin de résorber le déficit.

En Europe continentale (hors France), les principaux plans à prestations définies concernent :

- les Pays-Bas où des compléments de retraite ou préretraite sont accordés à certains salariés ;
- l'Italie où il s'agit d'un engagement légal de versement d'une indemnité de cessation de contrat de travail (TFR). Jusqu'au 31 août 2006, les droits définitivement acquis par les salariés étaient valorisés et actualisés selon les conditions légales et intégralement comptabilisés en dettes.

Fin décembre 2006, le Parlement italien a approuvé la mise en place de la réforme des TFR en 2007 qui transforme cette indemnité de cessation de contrat de travail en plan à cotisations définies. Ainsi sur la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007, les salariés en activité au 31 décembre 2006 ont dû choisir entre plusieurs formules de plan à cotisations définies, pour les droits acquis à partir du 1^{er} janvier 2007. Les engagements acquis antérieurement restent comptabilisés au bilan.

Le Groupe participe également à des régimes dits « multi-employeurs », notamment en Suède et aux États-Unis. Ces régimes sont comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à contribution définies.

Les montants figurant au bilan au titre des plans à prestations définies sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actif net de retraite *	(0)	(1)
Plans à prestations définies **	213	148

* Inklus dans les « autres actifs non courants » à l'actif du bilan.
** Inklus dans les « avantages au personnel » au passif du bilan.

Ces montants peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Valeur actuelle des obligations financées	690	533
Juste valeur des actifs de régime	(588)	(485)
Valeur actuelle de l'obligation partiellement financée	102	48
Valeur actuelle des obligations non financées	113	101
Coût des services passés non comptabilisés	(2)	(2)
Autres éléments non reconnus		
PASSIF NET AU BILAN	213	147

Comme précisé dans la note 2.18.2, le Groupe comptabilise les écarts actuariels au cours de la période dans laquelle ils surviennent dans l'état du résultat global nets d'impôts différés.

Les écarts actuariels cumulés, présentés dans l'état du résultat global, s'élèvent à (61) million d'euros (perte actuarielle) au 31 août 2010. Le montant cumulé des écarts actuariels reconnus par capitaux propres s'élevait à 1 million d'euros (gain actuariel) au 31 août 2009. Cette évolution négative de l'écart actuariel, qui entraîne une augmentation de l'engagement, provient essentiellement de la baisse des taux d'intérêts dans les pays portant l'essentiel de la dette, en particulier le Royaume-Uni.

Les actifs des régimes à prestation définie se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actions	102	87
Obligations d'État	61	49
Obligations privées	0	0
Assurances	383	310
Biens immobiliers	25	24
Trésorerie	17	15
TOTAL	588	485

Les montants inscrits au compte de résultat au titre des plans à prestations définies peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Coût des services rendus	21	18
Actualisation des obligations	36	34
Rendement attendu des actifs du régime	(34)	(33)
Réductions et règlements	(3)	(1)
Amortissement des services passés non reconnus et autres	2	0
CHARGE NETTE	22	18

Sur cette charge nette :

- 11 millions d'euros (10 millions au 31 août 2009) sont comptabilisés en coût des ventes ;
- 0 million d'euros (1 million d'euros au 31 août 2009) est comptabilisé en charges commerciales ;
- 9 millions d'euros (6 millions d'euros au 31 août 2009) sont comptabilisés en charges administratives ;
- le solde de la charge (coût financier et rendement attendu des actifs de régime) est comptabilisé en résultat financier (cf. note 4.2.).

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies a évolué, depuis l'application des IFRS par le Groupe, de la manière suivante :

	2009-2010	2008-2009
Obligation au 1^{er} septembre	634	569
Coût des services rendus au cours de la période	21	18
Coût financier	36	34
Écarts actuariels	84	55
Coût des services passés	0	2
Effet des réductions ou règlements	(4)	(1)
Contributions effectuées par les participants au régime	6	5
Prestations servies prélevées sur les actifs de régime	(14)	(14)
Prestations servies non prélevées sur l'actif	(11)	(10)
Regroupements d'entreprises	3	2
Écart de change	37	(37)
Autres	10	11
OBLIGATION AU 31 AOUT	802	634

Sur les 84 millions d'euros de pertes actuarielles générées en 2009-2010, une perte de 13 millions d'euros est liée à des ajustements d'expérience portant sur l'obligation.

Sur les 55 millions d'euros de pertes actuarielles générées en 2008-2009, une perte de 18 millions d'euros est liée à des ajustements d'expérience portant sur l'obligation.

La juste valeur des actifs du régime a évolué, depuis l'application des IFRS par le Groupe, de la manière suivante :

	2009-2010	2008-2009
Juste valeur des actifs au 1^{er} septembre	485	520
Rendement attendu des actifs des régimes	34	33
Cotisations effectuées par l'employeur	19	16
Écarts actuariels	22	(37)
Effet des réductions ou règlements	(1)	0
Contributions effectuées par les participants au régime	6	5
Prestations servies prélevées sur les actifs de régimes	(14)	(14)
Regroupements d'entreprises	1	0
Écart de change	29	(38)
Autres	7	0
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 AOÛT	588	485

Les hypothèses actuarielles retenues sur les principaux pays pour les évaluations actuarielles réalisées au 31 août 2010 et au 31 août 2009 sont les suivantes :

Au 31 août 2010	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation *	3,15 % – 4,50 %	4,30 % – 4,50 %	4,80 %	3,15 %
Taux d'augmentation des salaires **	2 % – 3 %	2,5 %	3,30 %	N/A
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	3,30 %	2,00 %
Taux de rendement des actifs de couverture	4,50 %	5,40 %	7,00 %	N/A
Montant du passif au bilan	42	9	66	33

* Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans. Le Groupe utilise les indices fournis par iBoxx.
** Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

Au 31 août 2009	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation *	5,50 %	5,50 %	5,75 %	5,50 %
Taux d'augmentation des salaires **	2,5 %	2,5 %	3,95 %	N/A
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	3,45 %	2,0 %
Taux de rendement des actifs de couverture	4 % – 5 %	5,3 %	7,0 %	N/A
Montant du passif au bilan	32	1	34	38

* Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans.
** Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

Les taux de rendement sur actifs de couverture ont été déterminés par référence aux taux de rendement prévus par les marchés financiers pour chaque catégorie d'actifs et sur la durée de vie de l'obligation correspondante. Un rendement attendu des fonds est ainsi déterminé selon l'importance de chaque catégorie d'actifs dans les actifs des fonds.

Par rapport aux hypothèses présentées dans le tableau ci-dessus, une baisse de 1 % du taux d'actualisation, combinée à une hausse de 0,5 % du taux d'inflation à long terme, porteraient le montant total de l'obligation brute à 987 millions d'euros (contre 802 millions d'euros sur la base des hypothèses retenues au 31 août 2010). Il est rappelé que le Groupe a opté pour l'imputation en capitaux propres des écarts actuariels générés lors de chaque période, comme prévu par l'amendement de la norme IAS 19.

Le rendement effectif des actifs de régime s'élève à 56 millions d'euros au 31 août 2010 (à comparer avec 34 millions d'euros de rendement attendu).

Par rapport aux hypothèses présentées dans le tableau ci-dessus, une baisse de 1 % du taux d'actualisation, combinée à une hausse de 0,5 % du taux d'inflation à long terme, porteraient le montant total de l'obligation brute à 781 millions d'euros (contre 631 millions d'euros sur la base des hypothèses retenues au 31 août 2009). Il est rappelé que le Groupe a opté pour l'imputation en capitaux propres des écarts actuariels générés lors de chaque période, comme prévu par l'amendement de la norme IAS19.

Le rendement effectif des actifs de régime s'élève à (4) millions d'euros au 31 août 2009 (à comparer avec 33 millions d'euros de rendement attendu).

Sur la base d'une estimation raisonnablement déterminée, Sodexo versera 19 millions d'euros aux régimes sur l'année 2010-2011.

Le plan de retraite au Royaume-Uni est régulièrement évalué par l'actuaire du fonds conformément à la législation britannique. Celle-ci exige une valorisation actuarielle formalisée tous les trois ans et que tout déficit identifié lors de cette évaluation soit géré selon un accord mutuel entre les fiduciaires du fonds et Sodexo UK. La dernière évaluation a

été réalisée le 5 avril 2009 et un accord a été établi en août amenant Sodexo UK à effectuer une contribution exceptionnelle de 2,25 millions de livres sterling (2,6 millions d'euros) qui a été versée en septembre 2010. La prochaine valorisation devrait être réalisée le 5 avril 2012, sauf si les fiduciaires et la Société se mettent d'accord pour l'avancer.

4.17.2 Autres avantages au personnel

Les autres avantages au personnel comprennent principalement des montants liés à l'épargne salariale aux États-Unis (*Deferred Compensation*) ainsi que les engagements relatifs aux médailles du travail.

Montants inscrits au bilan au titre des autres avantages à long terme au personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2010	31 août 2009
Autres avantages à long terme au personnel	136	110

La charge comptabilisée au titre de ces avantages au cours de l'année fiscale 2009-2010 s'élève à 23 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros enregistrés en résultat financier et relatifs aux plans d'Épargne Salariale aux États-Unis. La charge comptabilisée au titre de ces avantages au cours de l'année fiscale 2008-2009 s'élève à 13 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros enregistrés en résultat financier et relatifs aux plans d'Épargne Salariale aux États-Unis.

4.18 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants au 31 août 2009	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Écarts de change et autres	Variations de périmètre	Effet d'actualisation des provisions	Montants au 31 août 2010
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	24	14	(3)	(4)	(1)			30
Provisions pour litiges avec les salariés	20	15	(7)	(3)	2			27
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	23	11	(11)	(4)	1			21
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	9	6	(2)	(2)	3			14
Provisions pour capitaux propres négatifs *	15				9			23
Autres provisions	8	7	(2)	(1)	(1)			11
TOTAL PROVISIONS	99	53	(25)	(14)	13			126

* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.8).

Le montant des provisions pour risques et pour litiges est déterminé au cas par cas et repose sur la meilleure estimation, par le management, de la sortie de ressources jugée probable pour couvrir les obligations juridiques ou implicites auxquelles le Groupe est exposé à la clôture de l'exercice.

La répartition des provisions selon leurs échéances est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2010		31 août 2009	
	Courantes	Non courantes	Courantes	Non courantes
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	17	13	13	11
Provisions pour litiges avec les salariés	16	11	15	5
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	14	7	16	7
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	8	6	6	3
Provisions pour capitaux propres négatifs *		23		15
Autres provisions	7	4	3	5
TOTAL PROVISIONS	62	64	53	46

* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.8).

4.19 Dettes fournisseurs et autres dettes

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Autres passifs non courants	243	106
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	243	106
Clients avances et acomptes reçus sur commandes	241	264
Fournisseurs et comptes rattachés	1 444	1 271
Dettes sociales	908	807
Dettes fiscales	218	183
Autres dettes d'exploitation	87	85
Produits constatés d'avance	51	42
Autres dettes hors exploitation	40	41
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES COURANTES	2 989	2 693
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	3 232	2 799

Les dettes sociales comprennent notamment les avantages à court terme au personnel.

Répartition des dettes fournisseurs et autres dettes par échéances	Valeurs comptables	Valeurs contractuelles non actualisées
Échéances à moins de 3 mois	2 430	2 429
Échéances à plus de 3 mois et moins de 6 mois	314	315
Échéances à plus de 6 mois et moins de 12 mois	229	229
Échéances à plus de 1 an et moins de 5 ans	156	168
Échéances à plus de 5 ans	103	141
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	3 232	3 282

4.20 Impôts différés

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Impôts différés Actif	162	93
Impôts différés Passif	(122)	(99)
POSITION NETTE DES IMPOTS DIFFERES	40	(6)

Y compris l'effet des impôts différés décrits en note 4.14.

Le montant d'impôts différés actifs nés de reports déficitaires, non comptabilisés du fait de leur récupération jugée non probable, est de 150 millions d'euros (153 millions d'euros au 31 août 2009), dont 5 millions d'euros figurant dans les comptes de filiales antérieurement à leur acquisition (8 millions d'euros au 31 août 2009).

La répartition des impôts différés est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
• Dette envers le personnel	177	131
• Juste valeur des instruments financiers	5	3
• Autres différences temporelles	(183)	(153)
• Reports déficitaires	41	13
POSITION NETTE DES IMPOTS DIFFERES	40	(6)

Y compris l'effet des impôts différés décrits en note 4.14.

Les différences temporelles sur charges de personnel correspondent principalement aux impôts différés sur les avantages postérieurs à l'emploi.

Les autres différences temporelles incluent principalement les impôts différés sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre des acquisitions ainsi que les impôts différés constatés sur la quote-part fiscalement déductible des amortissements comptabilisés sur les goodwill dans certains pays.

La variation des impôts différés directement enregistrés en capitaux propres s'élève à 6 millions d'euros au 31 août 2009 et à 6 millions d'euros au 31 août 2010.

4.21 Instruments financiers

Le tableau ci-après détaille les catégories d'instruments, leur valeur comptable ainsi que leur juste valeur par rubriques de comptabilisation au bilan.

Actifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Note	Au 31 août 2010		Au 31 août 2009	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers à la juste valeur par résultat, dont	4.13	1 593	1 593	1 228	1 228
	Niveau 1		63	63	76	76
	Niveau 2		1 530	1 530	1 152	1 152
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation	Actifs disponibles à la vente, dont	4.10	578	578	597	597
	Niveau 1		143	143	153	153
	Niveau 2		435	435	444	444
Clients et autres créances	Prêts et créances au coût amorti	4.12	3 033	3 033	2 728	2 728
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente	4.10	37	37	39	39
	Prêts et créances au coût amorti	4.10	111	111	93	93
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.10				
Instruments dérivés actif	Niveau 2	4.16	6	6	4	4

Les niveaux utilisés pour la classification des instruments financiers sont les suivants :

Niveau 1 : Instruments cotés sur un marché actif.

Niveau 2 : Instruments dont les données sont autres que les cours/prix cotés de niveau 1, et qui sont observables.

Niveau 3 : Tous les autres instruments.

Passifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Notes	Au 31 août 2010		Au 31 août 2009	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	Passifs financiers au coût amorti	4.15	1 429	1 612	1 430	1 549
Emprunts auprès d'organismes financiers	Passifs financiers au coût amorti	4.15	1 896	1 896	1 838	1 838
Autres emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	4.15	118	118	124	124
Découverts bancaires	Passifs financiers au coût amorti		59	59	42	42
Fournisseurs et autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	4.19	2 989	2 989	2 693	2 693
Chèques et Cartes de Services à rembourser	Passifs financiers au coût amorti		2 307	2 307	2 077	2 077
Instruments dérivés passif	Niveau 2	4.16	30	30	16	16

(1) La valeur de marché est déterminée sur la base de la cotation des obligations au 31 août 2010.

4.22 Paiements fondés sur des actions

Des actions Sodexo ont été accordées par le Conseil d'Administration de Sodexo aux salariés du Groupe Sodexo dans le cadre de divers plans de stock-options.

4.22.1 Principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions

Les plans d'options d'achat répondent aux règles suivantes :

- la durée de vie des options est de 6 à 7 ans ;
- les droits sont acquis sur une période de quatre ans par tranche de 25 % pour la plupart des plans ou par tranches de 12.5 % pour les plans soumis à une condition de performance ;
- l'exercice des options est subordonné à des conditions d'appartenance au Groupe Sodexo.

Pour les plans émis à partir de 2008, 50 % des options attribuées sont acquises en fonction de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net du Groupe Sodexo.

4.22.2 Modèle de valorisation utilisé et hypothèses retenues

Estimation de la juste valeur à date d'attribution

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres est estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Outre le prix d'exercice des options mentionnées en note 4.22.3, le tableau suivant donne la liste des données entrées dans le modèle utilisé pour chaque plan valorisé selon IFRS 2 :

Date d'attribution du plan	Volatilité attendue (%)	Maturité (années)	Taux d'intérêt sans risque (%)	Taux attendu de rendement des dividendes (%)	Durée de vie attendue des options (années)
18 janvier 05	33,57 %	6	3,35 %	3,18 %	5
16 juin 05	32,20 %	6	3,33 %	4,10 %	5
10 janvier 06	31,64 %	6	3,33 %	3,03 %	5
17 janvier 07	29,42 %	6	4,18 %	2,81 %	5
17 janvier 07	29,42 %	7	4,18 %	2,81 %	5
24 avril 07	28,23 %	6	4,37 %	2,79 %	5
24 avril 07	28,23 %	7	4,37 %	2,79 %	5
11 septembre 07	28,54 %	6	4,04 %	2,75 %	5
7 janvier 08	28,85 %	7	4,01 %	2,75 %	6
7 janvier 08	28,85 %	6	3,95 %	2,75 %	5
9 septembre 08	29,48 %	7	4,15 %	2,75 %	6
9 septembre 08	29,48 %	6	4,11 %	2,75 %	5
19 janvier 09	37,16 %	7	3,28 %	3,00 %	6
19 janvier 09	37,16 %	6	2,90 %	3,00 %	5
11 janvier 10	28,50 %	7	2,97 %	3,00 %	6
11 janvier 10	28,50 %	6	2,45 %	3,00 %	5

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

La volatilité attendue se base sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité calculée par régression vers la moyenne des rendements journaliers sur les cinq années ou six années (durée de vie attendue des options) précédant la date d'octroi du plan (excluant les fluctuations de cours de septembre 2002) est un indice des tendances futures.

Pour les plans attribués à compter de 2008, la volatilité est déterminée à partir d'une moyenne pondérée de la volatilité historique du titre observée sur des périodes correspondant à la durée de vie attendue des options octroyées et de la volatilité implicite attendue par le marché.

Le taux d'intérêts sans risque est le taux des obligations d'état ayant une maturité similaire à la durée de vie des options.

Les hypothèses concernant le comportement des optionnaires qui ont été utilisées lors de la détermination de la juste valeur des options (ces données sont également fondées sur des données historiques non indicatives des exercices d'options qui peuvent survenir) sont :

- pour les résidents fiscaux français :
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice,
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice ;
- pour les non-résidents fiscaux français :
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice,
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice,
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 70 % du prix d'exercice,
 - 10 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 100 % du prix d'exercice.

4.22.3 Charge comptabilisée initialement et mouvements sur l'exercice 2009-2010

La charge comptabilisée dans le compte de résultat pour l'exercice 2009-2010 au titre des stock-options est de 9,3 millions d'euros (contre 12,2 millions d'euros au 31 août 2009).

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2010		Au 31 août 2009	
	Nombre	PMP (en euros)	Nombre	PMP (en euros)
En circulation en début de période	5 959 157	39,44	5 191 236⁽²⁾	37,40
Attribuées pendant la période	1 699 700	39,88	1 668 900	39,57
Annulées pendant la période	(166 450)	42,20	(220 171)	39,66
Exercées pendant la période	(784 463) ⁽¹⁾	27,97	(644 231) ⁽³⁾	24,15
Expirées pendant la période	(4 301)	24,48	(36 577)	23,98
En circulation en fin de période	6 703 643	40,83	5 959 157⁽⁴⁾	39,44
Exerçables en fin de période	2 223 047	40,59	2 120 052	35,42

(1) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 43,40 euros.

(2) Y compris 107 266 options non comptabilisées selon IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1^{er} janvier 2005.

(3) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 38,65 euros.

(4) Le nombre d'options non comptabilisées selon IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1^{er} janvier 2005 est nul.

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 août 2010 est de 4,00 ans (4,06 ans au 31 août 2009).

La juste valeur moyenne pondérée des plans des options attribuées durant l'exercice est de 9,41 euros (10,83 euros au 31 août 2009).

Le tableau suivant précise les prix d'exercice et les dates d'expiration des options en circulation au 31 août 2010 :

Date d'octroi	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'options non exercées au 31 août 2010
Janvier 2005	Janvier 2006	Janvier 2011	23,08 euros	236 789
Juin 2005	Juin 2006	Juin 2011	26,02 euros	5 004
Janvier 2006	Janvier 2007	Janvier 2012	34,83 euros	517 717
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2013	47,82 euros	731 620
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2 014	47,82 euros	457 047
Avril 2007	Avril 2008	Avril 2013	55,36 euros	1 602
Avril 2007	Avril 2008	Avril 2014	55,36 euros	20 014
Septembre 2007	Septembre 2008	Septembre 2013	47,17 euros	40 028
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2015	42,27 euros	554 074
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2014	42,27 euros	889 847
Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2015	45,56 euros	30 000
Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2014	45,56 euros	15 000
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2016	39,40 euros	603 387
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2015	39,40 euros	923 014
Janvier 2010	Janvier 2011	Janvier 2017	39,88 euros	635 950
Janvier 2010	Janvier 2011	Janvier 2016	39,88 euros	1 042 550
TOTAL				6 703 643

4.22.4 Plans émis à la suite de l'acquisition de Sodexho Marriott Services

Le Groupe s'est engagé à livrer 3 044 394 actions Sodexho Alliance aux salariés de Sodexho, Inc. à un prix moyen de 29,01 dollars US, dans le cadre du rachat de 53 % du capital de Sodexho Marriott Services, Inc. en juin 2001. Au 31 août 2010, le nombre d'actions restant à livrer s'élève à 81 895.

Au 31 août 2010, ces options sont toutes exerçables avant novembre 2012.

Ces options ne sont pas valorisées car leur octroi est antérieur à novembre 2002, date de prise d'effet de IFRS 2, et leurs droits ont été acquis avant le 1^{er} janvier 2005.

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2010		Au 31 août 2009	
	Nombre	PMP (\$)	Nombre	PMP (\$)
En circulation en début de période	213 669	26,31	323 147	25,36
Attribuées pendant la période				
Annulées pendant la période	1 244	33,41	(5 983)	24,79
Exercées pendant la période	(129 102) ⁽¹⁾	24,81	(103 495) ⁽²⁾	23,42
Expirées pendant la période	(3 916)	22,32		
En circulation en fin de période	81 895	28,98	213 669	26,31
Exercable en fin de période	81 895	28,98	213 669	26,31

(1) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 58,65 USD.
(2) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 52,68 USD.

Le tableau suivant indique les prix d'exercice des options en circulation au 31 août 2010 :

Date d'octroi	Prix de souscription (USD)	Nombre d'options non exercées au 31 août 2010
06/11/1997	29,99	16 816
15/12/2000	28,14	61 768
02/04/2001	39,68	3 311
TOTAL		81 895

4.23 Regroupements d'entreprises

Il n'y a pas eu d'acquisition significative au cours de l'exercice 2009-2010.

L'impact des acquisitions de l'exercice précédent sur le bilan consolidé du Groupe au 31 août 2009 est résumé dans le tableau ci-dessous.

Au 31 août 2009 (en millions d'euros)	Valeurs nettes comptables à la date de l'acquisition	Ajustements à la juste valeur et impact des harmonisations comptables	Montant à la juste valeur
Autres actifs incorporels	1	133	134
Actifs corporels	28		28
Actifs financiers	7		7
Créances à court terme	197		197
Trésorerie	24		24
Dettes financières et autres dettes à long terme	(73)	(11)	(84)
Provisions pour risques	(10)		(10)
Impôts différés	5	(45)	(40)
Dettes à court terme	(196)		(196)
Actif net acquis	(17)	77	60
Goodwill			455
Coût des principales acquisitions de la période *			(515)
Coût des autres acquisitions			(37)
Trésorerie acquise			24
Impact sur le tableau des flux de trésorerie			(528)

* Dont 15 millions d'euros correspondent à des frais d'acquisition et 20 millions d'euros proviennent de la quote-part des actionnaires minoritaires.

Les actifs incorporels incluent principalement les relations clients, les marques et les contrats de franchises. Les durées d'amortissement de ces actifs incorporels ont été fixées par le management dans une fourchette de 5 ans à 20 ans en fonction du taux d'attrition estimé pour les contrats et de la durée de vie probable des marques. Le Goodwill correspond au montant résiduel après allocation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés et représente la valeur du capital humain, des parts de marché et la capacité bénéficiaire des entreprises acquises.

4.24 Engagements et éventualités

4.24.1 Sûretés réelles

Les engagements relatifs à des sûretés réelles (nantissement, gage sur équipement ou hypothèque d'immeuble), consenties par Bellon SA et ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles au cours de l'exercice 2009-2010 ne sont pas significatifs.

Au 31 août 2009, 12 411 483 actions SODEXO ont été nanties au profit de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, 2 685 299 actions SODEXO ont été nanties au profit de la Société Générale, et 10 241 127 actions SODEXO ont été nanties au profit de Calyon.

Au 31 août 2010, 9 506 076 actions SODEXO ont été nanties au profit de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, 2 186 524 actions SODEXO ont été nanties au profit de la Société Générale, et 6 945 643 actions SODEXO ont été nanties au profit de Calyon.

4.24.2 Engagements en matière de location simple

Pour la durée résiduelle des contrats de location simple au 31 août 2010, le total des engagements donnés s'élève à 484 millions d'euros dont la maturité s'établit comme suit :

- moins d'un an : 123 millions d'euros ;
- de 1 à 3 ans : 164 millions d'euros ;
- de 3 à 5 ans : 87 millions d'euros ;
- plus de 5 ans : 109 millions d'euros.

Il s'agit de nombreux contrats dans le monde entier, dont les dispositions sont négociées localement, qui portent essentiellement sur :

- des équipements sur sites, des équipements de bureau et des véhicules pour 120 millions d'euros ;
- des loyers de bureaux pour 337 millions d'euros. Les baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation du nouveau siège social de Sodexo SA à Issy-les-Moulineaux en 2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 50,2 millions d'euros. Les baux et renouvellement de baux signés par Sodexo France et Sodexo Inc. pour l'occupation de leurs bureaux respectifs représentent des engagements en matière de location simple pour 38,5 millions d'euros et 34,2 millions d'euros.

4.24.3 Autres engagements donnés

(en millions d'euros)	Au 31 août 2010				Au 31 août 2009	
	À moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total	Total
Engagements de paiement donnés aux tiers	1	8	0	0	9	8
Garanties d'exploitation de sites	11	13	9	7	40	51
Garanties de bonne fin données à nos clients	4	0	0	139	143	123
Autres engagements	1	18	0	1	20	3
TOTAL	17	39	9	147	212	185

Les engagements de paiements donnés aux tiers incluent principalement les engagements de financement en dettes subordonnées dans les PPP (cf. note 2.4.2.) pour 8 millions d'euros.

Les garanties de bonne fin accordées à nos clients sont réexaminées régulièrement par le management des entités opérationnelles. Une provision est constituée lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables.

Le Groupe a également des engagements de performances vis-à-vis de ses clients mais considère que ceux-ci ont plus la caractéristique de garanties d'exécution que d'un contrat d'assurance ayant pour objectif d'indemniser le client en cas de non-réalisation de la prestation (l'indemnité étant en général réservée aux cas où le Groupe n'aurait pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens alternatifs ou supplémentaires pour satisfaire le client).

Dans les faits, compte tenu de sa taille et de son implantation, le Groupe considère être capable de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients bénéficiant de telles clauses.

À ce jour, aucune provision n'est constatée dans le bilan au titre de ces garanties.

Le Groupe a des engagements en termes de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés en France, engagements appelés Droit Individuel à la Formation. En l'absence d'une position des instances réglementaires sur le traitement comptable du Droit Individuel à la Formation, le Groupe a opté pour une présentation de ces droits en engagements donnés. Sur la base des informations disponibles, le nombre d'heures à accorder aux salariés des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation a été évalué à environ 2 000 000 heures.

4.25 Informations sur les parties liées

4.25.1 Rémunérations, avances et engagements en matière de pensions et indemnités assimilées accordés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de Bellon SA

<i>(en euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Rémunérations versées par Bellon SA aux mandataires sociaux	746 188	711 515
Jetons de présence versés par Sodexo aux mandataires communs	263 050	275 920
Rémunérations versées par des filiales de Sodexo	219 015	205 050
TOTAL	1 228 253	1 192 485

Ces avantages incluent les jetons de présence, les rémunérations et avantages de toute nature versés (ou procurés sur la période pour des fonctions exercées) par les sociétés Bellon SA, Sodexo SA et/ou les sociétés du Groupe Sodexo.

4.25.2 Entreprises liées

Filiales

Au cours de l'exercice 2009-2010, Bellon SA a facturé à Sodexo SA un montant de 5,6 millions d'euros (6,8 millions d'euros au cours de l'exercice 2008-2009) au titre du contrat d'assistance et de conseil signé par les deux sociétés.

Sodexo SA exerce les activités de direction et d'animation de l'ensemble du Groupe Sodexo.

À ce titre, elle a perçu une rémunération de 187 millions d'euros de ses filiales au cours de l'exercice 2009-2010 (178 millions d'euros au cours de l'exercice 2008-2009).

Autres sociétés

Les relations avec les autres entreprises liées concernent les prêts accordés, les transactions réalisées et les engagements hors bilan portant sur des entreprises associées et sur les participations non consolidées.

Prêts accordés	Valeurs brutes au 31 août 2010	Dépréciations au 31 août 2010	Valeurs nettes au 31 août 2010	Valeurs nettes au 31 août 2009
Participations mises en équivalence	89	0	89	75
Autres sociétés non consolidées	1	(1)	0	0

Engagements hors bilan	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Engagements de paiement donnés aux tiers		
Participations mises en équivalence	8	8
Autres sociétés non consolidées		0
Garanties de bonne fin données à des clients		
Participations mises en équivalence	64	59
Autres sociétés non consolidées		0

Chiffre d'affaires réalisé	2009-2010	2008-2009
Participations mises en équivalence	282	280
Autres sociétés non consolidées	0	0

Charges d'exploitation constatées	2009-2010	2008-2009
Participations mises en équivalence	1	1
Autres sociétés non consolidées	0	0

Résultat financier réalisé	2009-2010	2008-2009
Participations mises en équivalence	5	6
Autres sociétés non consolidées	0	0

4.26 Effectifs

Les effectifs du Groupe au 31 août 2010 sont les suivants :

	Au 31 août 2010
Encadrement	46 548
Employés	332 597
TOTAL	379 145

Le détail des effectifs par secteur opérationnel est le suivant :

	Solutions de Services sur Sites				Total	Solutions de Motivation	Holdings	Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde				
TOTAL	122 406	101 219	34 764	116 885	375 274	3 466	405	379 145

4.27 Litiges

À la connaissance de la société Bellon S.A., il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, qui pourrait avoir, ou a eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

4.28 Événements postérieurs à la clôture

Depuis janvier 2009, le Groupe avait rejoint le consortium Metrix, retenu comme participant final exclusif à l'appel d'offres pour le compte du Ministère de la Défense britannique relatif à la conception et à la mise en œuvre d'un projet destiné à répondre aux besoins de formation sur 30 ans des forces armées, (projet dénommé « *Defense Training Review* »). Dans le cadre de son budget d'austérité, le gouvernement britannique a annoncé par voie parlementaire, le 18 octobre 2010, l'arrêt du projet d'approvisionnement exclusif de ce programme dans sa forme actuelle. Suite à cette annonce, une dépréciation de 15 millions d'euros des actifs financiers (note 4.10) a été enregistrée afin de couvrir certaines dépenses engagées par le Groupe dont le remboursement n'est pas certain à ce stade.

Le 29 mars 2011, Sodexo SA a souscrit un emprunt de 600 millions de dollars US à taux fixe, sous la forme d'un placement privé auprès d'investisseurs américains.

Ce nouveau financement est structuré en trois tranches :

- 250 millions de dollars US au taux fixe de 4,24% et remboursable en mars 2018
- 225 millions de dollars US au taux fixe de 4,85% et remboursable en mars 2021
- 125 millions de dollars US au taux fixe de 4,95% et remboursable en mars 2023

Cet emprunt comprend les mêmes deux covenants financiers que ceux du placement privé réalisé en 2008 et qui sont calculés par référence aux états financiers consolidés annuels et semestriels du groupe :

- L'endettement net (en excluant de la trésorerie globale les fonds réservés) ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA (résultat opérationnel plus dotation aux amortissements et dépréciations) des 12 derniers mois
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés ne doit pas être inférieure à 1,3 milliard d'euros.

Le 12 Avril 2011 Bellon SA a remboursé à CALYON le prêt de 160 Millions d'euros qui venait à échéance. Pour cela Bellon SA a utilisé sa trésorerie disponible et a complété en signant avec CACIB (Credit Agricole Corporate et Investment Bank) une vente à terme d'actions Sodexo couplé à un échange de performance de l'action) de 70 millions d'euros. Ce financement aura une durée 8 mois mais pourra être arrêté à tout moment. Il portera intérêt au taux Euribor 3 mois augmenté d'une marge de 0,55 %.

Le 19 mai 2011, Sodexo a conclu un contrat de cession de bloc avec le Fonds Stratégique d'Investissement, par lequel Sodexo acquiert 2 048 687 actions (environ 1,3% du capital) représentant la totalité de la participation du FSI dans Sodexo, pour un montant d'environ 108,5 millions d'euros (soit 52,97 euros par action, correspondant au cours de clôture de l'action Sodexo le 18 mai 2011). Cette opération intervient pour Sodexo dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé par ses actionnaires. Les actions rachetées ont été affectées à la couverture des plans de

stock options mis en place par Sodexo au profit de son personnel et cette opération n'a pas modifié pas la répartition du capital, les actions rachetées n'étant pas annulées.

5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

5.1 Exposition aux risques sur les taux de change et d'intérêt

Le Groupe étant présent dans 80 pays, l'ensemble des postes des états financiers est impacté par la conversion des devises et plus particulièrement la variation du dollar US. Ces variations de change n'entraînent pas de risques d'exploitation, les recettes et les charges de chacune de nos filiales étant réalisées essentiellement dans la même devise.

Le Groupe a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels le Groupe est exposé du fait de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change.

Les politiques du Groupe, sont conçues pour éviter toute prise de position spéculative. En outre, selon ces politiques :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- Dans le cadre de la politique de financement, le risque de change sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert ;
- l'échéance des instruments de couverture ne doit pas dépasser celle des emprunts couverts.

5.1.1 Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

Au 31 aout 2010 (en millions d'euros)	Note	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers avant couverture	4.15	56	37	226	2 828	296	3 443
Dont passifs à taux fixe (avant couverture)		46	35	213	2 169	292	2 755
Dont passifs à taux variables (avant couverture)		10	2	13	659	4	688
Incidence des instruments de couverture	4.16				24		24
Sur les passifs à taux fixes					362		362
Sur les passifs à taux variables					(338)		(338)
Passifs financiers après couverture	4.16	56	37	226	2 852	296	3 467
Dont passifs à taux fixe (après couverture)		46	35	213	2 531	292	3 117
Dont passifs à taux variables (après couverture)		10	2	13	321	4	350

(en millions d'euros)	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôt
Impact d'une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	(2)	2
Impact d'une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt	2	(2)

Au 31 aout 2009 (en millions d'euros)	Note	< 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers avant couverture	4.15	100	2 137	1 155	3 392
Dont passifs à taux fixe (avant couverture)		84	1 477	1 148	2 709
Dont passifs à taux variables (avant couverture)		16	660	7	683
Incidence des instruments de couverture	4.16		12		12
Sur les passifs à taux fixes			329		362
Sur les passifs à taux variables			(317)		(317)
Passifs financiers après couverture	4.16	100	2 149	1 155	3 404
Dont passifs à taux fixe (après couverture)		84	1 806	1 148	3 038
Dont passifs à taux variables (après couverture)		16	343	7	366

(en millions d'euros)	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôt
Impact d'une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	(2)	2
Impact d'une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt	2	(2)

5.1.2 Analyse de sensibilité aux taux de change et couverture du risque de change sur les principales devises

Couverture du risque de change au 31 aout 2010

Hors couverture de change (en millions d'euros)	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Bolivar Fuerte VEF
Taux de clôture au 31/08/10	0,789	0,447	1,212	0,096
Actif monétaire				
BFR actif et autres créances	684	311	189	4
Impôts différés	97	17	22	2
Trésorerie	299	348	85	82
TOTAL ACTIF MONÉTAIRE	1 080	676	296	88
Passif monétaire				
Dettes financières	713	153	4	
BFR passif et autres dettes	1 160	588	320	69
Impôts différés	45	51		
TOTAL PASSIF MONÉTAIRE	1 918	792	324	69
Position nette	838	116	28	(19)
Résultat net avant impôt	166	73	68	19

Après couverture de change (en millions d'euros)	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Bolivar Fuerte VEF
Taux de clôture au 31/08/10	0,789	0,447	1,212	0,096
Actif monétaire				
BFR actif et autres créances	684	311	189	4
Impôts différés	97	17	22	2
Trésorerie	299	348	85	82
TOTAL ACTIF MONÉTAIRE	1 080	676	296	88
Passif monétaire				
Dettes financières	713	191	46	
BFR passif et autres dettes	1 160	588	320	69
Impôts différés	45	51		
TOTAL PASSIF MONÉTAIRE	1 910	830	366	69
Position nette	830	154	70	(19)
Résultat net avant impôt	166	73	68	19

Sensibilité du résultat 2009-2010 au risque de change

Impact d'une appréciation de 1% des taux de change des devises par rapport à l'euro	Impact sur le chiffre d'affaire	Impact sur le résultat opérationnel	Impact sur le résultat avant impôt
31 août 2010 (en millions d'euros)			
Dollar USD	56	3	2
Réal BRL	6	1	1
Livre GBP	12	1	0
TOTAL	74	5	3

Une évolution de 1% des taux de change n'a pas d'incidence sur les capitaux propres

Couverture du risque de change au 31 août 2009

Hors couverture de change (en millions d'euros)	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP
<i>Taux de clôture au 31/08/09</i>	0,701	0,369	1,135
Actif monétaire			
BFR actif et autres créances	218	112	84
Impôts différés	61	5	13
Trésorerie	211	121	84
TOTAL ACTIF MONÉTAIRE	490	238	181
Passif monétaire			
Dettes financières	682	129	1
BFR passif et autres dettes	967	384	282
Impôts différés	35	20	1
TOTAL PASSIF MONÉTAIRE	1 684	533	284
Position nette	(1 194)	(295)	(103)
Résultat net avant impôt	181	64	65
Après couverture de change (en millions d'euros)			
<i>Taux de clôture au 31/08/09</i>	0,701	0,369	1,135
Actif monétaire			
BFR actif et autres créances	218	112	84
Impôts différés	61	5	13
Trésorerie	211	121	84
TOTAL ACTIF MONÉTAIRE	490	238	181
Passif monétaire			
Dettes financières	615	161	107
BFR passif et autres dettes	967	384	282
Impôts différés	35	20	1
TOTAL PASSIF MONÉTAIRE	1 617	565	390
Position nette	(1 127)	(327)	(209)
Résultat net avant impôt	181	64	65

Sensibilité du résultat 2009-2010 au risque de change

Impact d'une appréciation de 1% des taux de change des devises par rapport à l'euro	Impact sur le chiffre d'affaire	Impact sur le résultat opérationnel	Impact sur le résultat avant impôt
31 août 2010 (en millions d'euros)			
Dollar USD	56	3	2
Réal BRL	4	1	1
Livre GBP	13	0	1
TOTAL	73	4	4

Une évolution de 1% des taux de change n'a pas d'incidence sur les capitaux propres

5.2 Exposition aux risques de liquidité

Les caractéristiques des financements obligataires et bancaires utilisés par le Groupe au 31 août 2010 sont décrites en détail dans la note 4.15 de l'annexe aux comptes consolidés.

En matière d'endettement, les politiques financières du Groupe précisent que les décisions concernant tout financement externe doivent être prises selon leur montant ou leur nature, par le Directeur Financier Groupe, le Directeur Général ou le Conseil d'Administration.

Ainsi :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti à taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- le risque de change en matière d'endettement du Groupe et sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert.

Par ailleurs, les politiques financières arrêtées par le Groupe sont conçues pour éviter des prises de position spéculatives et tout risque en matière de financement, de gestion de la trésorerie et de choix en contrepartie financière.

5.3 Exposition aux risques de contrepartie

La politique du Groupe est de gérer et répartir le risque de contrepartie. Chaque transaction avec une banque doit s'appuyer sur une convention cadre de type convention AFB ou convention internationale équivalente (Convention ISDA).

Le risque de contrepartie lié aux créances clients est non significatif. Compte tenu de la dispersion géographique et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées. De plus, le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients au cours de l'exercice.

Le risque de contrepartie est essentiellement bancaire. Le Groupe limite son exposition au risque de contrepartie en diversifiant ses investissements et en limitant la concentration du risque entre les mains de chacune des contreparties. Les transactions sont effectuées avec des contreparties de premier plan en fonction des risques pays. Un reporting régulier de suivi de la répartition auprès des contreparties ainsi que de leur qualité est mis en place.

Afin de réduire encore ce risque, le Groupe a mis en place à la fin de l'exercice, un mécanisme de cash pooling entre les principales filiales réduisant ainsi les liquidités placées chez des tiers.

La contrepartie maximale est de 10 % de la trésorerie opérationnelle du Groupe (incluant les fonds réservés et les actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation) vis-à-vis d'un groupe bancaire international dont le rating est A1.

6. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés consolidées par Sodexo au 31 août 2010. La variation par rapport au 31 août 2009 n'est pas significative.

La première colonne indique le pourcentage d'intérêts, la seconde le pourcentage de contrôle. Seuls sont mentionnés les pourcentages d'intérêts ou de contrôles inférieurs à 97 %.

La lettre N désigne les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

Les lettres ME désignent les filiales qui sont mises en équivalence, les autres sont intégrées globalement.

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France					
	Société Française de Restauration (consolidé)			Sur Site	France
	Altys Multiservice			Sur Site	France
	Société Française de Services			Sur Site	France
	Société Française de Restauration et Services (consolidé)			Sur Site	France
	Sodexo Formation			Sur Site	France
	EXCEL			Sur Site	France
	Lido SEGSMI			Sur Site	France
	SIR			Sur Site	France
	CIR			Sur Site	France
	Comrest			Sur Site	France
	Siges			Sur Site	France
	La Normandie SA			Sur Site	France
	RGC restauration			Sur Site	France
	Sagere			Sur Site	France
	Saveurs et vie	51 %	51 %	Sur Site	France
N	Sodexo Bien-être à Domicile			Sur Site	France
	Sogeres (consolidé)			Sur Site	France
	Yachts de Paris			Sur Site	France
	Compagnie d'Armateur Fluvial et Maritime	73 %	73 %	Sur Site	France
	L'Affiche			Sur Site	France
ME	Troyes Logipole Services	20 %	20 %	Sur Site	France
	Gedex			Sur Site	France
	Société Française de Propreté			Sur Site	France
	Millénia	60 %	60 %	Sur Site	France
ME	Altima	40 %	40 %	Sur Site	France
	Bateaux Parisiens (consolidé)			Sur Site	France
	Société des Thermes de Neyrac-les-Bains			Sur Site	France
	Score Services			Sur Site	France
	Caro d'As			Sur Site	France
	Score Consultants			Sur Site	France
	Sofires			Sur Site	France
	Score Groupe			Sur Site	France
	Sherpas			Sur Site	France
	Émis			Sur Site	France
	Altys International			Sur Site	France
	Sodexo Solutions de Motivation France SA			Motivation	France
	One SAS			Holding	France
	Sodexo Pass International			Holding	France
ME	SSIM	25 %	25 %	Motivation	France
N	Indigo			Motivation	France
N	Sodexo Solutions de Service sur Sites			Sur Site	France

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Wadi Ezzain	75 %	75 %	Sur Site	Lybie
Sodexo Madagascar			Sur Site	Madagascar
Sodexo Tanzania			Sur Site	Tanzanie

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe					
	Sodexo Belgium (consolidé)			Sur Site	Belgique
	Special Event			Motivation	Belgique
N	Circles Benelux			Sur Site	Belgique
	12Link			Motivation	Belgique
	Educadomo			Motivation	Belgique
	Groupe Cheque-List Groep			Motivation	Belgique
	Imagor Services & Cie SNC			Motivation	Belgique
	Vivaboxes International NV			Motivation	Belgique
	Sogeres Monaco			Sur Site	Monaco
	Sodexo Suisse			Sur Site	Suisse
	Sodexo Luxembourg (consolidé)			Sur Site	Luxembourg
	Sodexo Italia (consolidé)			Sur Site	Italie
ME	Fast Point	33 %	33 %	Motivation	Italie
	Sodexo Prehrana in Storitve			Sur Site	Slovénie
	Sodexo Oy			Sur Site	Finlande
ME	Arandur Oy	33 %	33 %	Sur Site	Finlande
	Sodexo AB			Sur Site	Suède
	Conference Centre AB			Sur Site	Suède
	Sodexo Traffic Oy			Sur Site	Finlande
	Sodexo AS			Sur Site	Norvège
	Sodexo AS			Sur Site	Danemark
	Sodexo Scandinavian Holding AB			Sur Site	Suède
	Sodexo España (consolidé)			Sur Site	Espagne
	Sodexo Facilities Management SA	79 %	79 %	Sur Site	Espagne
	Sodexo Portugal Restauracao e Servicos			Sur Site	Portugal
	Sodexo Services GmbH (consolidé)	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Sodexo Scs GmbH (consolidé)	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Känne Catering-Service GmbH	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Gastro-Känne	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Sodexo Beteiligungsgesellschaft BV & Co. KG	90 %	90 %	Sur Site	Allemagne
	Zehnacker Group	94 %		Sur Site	Allemagne
	Ga tec	89 %	95 %	Sur Site	Allemagne
	Sodexo Germany BV	90 %	90 %	Sur Site	Allemagne
	Sodexo GmbH	94 %		Sur Site	Allemagne
	Zehnacker Solutions Austria Subconso	91 %		Sur Site	Autriche
	Zehnacker AG, Schweiz	93 %		Sur Site	Suisse
	Aspen SA	81 %	87 %	Sur Site	Pologne
N	Sodexo Romania Srl			Sur Site	Roumanie
	Sodexo Ao			Sur Site	Russie
	Sodexo Euroasia			Sur Site	Russie
	Sodexo Pass CIS			Motivation	Russie
	Sodexo Pass Motivation Services Srl	75 %	75 %	Motivation	Moldavie
	Sodexo S.R.O.			Sur Site	République tchèque
	Sodexo – Zarizeni Skolniho Stravovani S.R.O.			Sur Site	République tchèque
	Sodexo S.R.O.			Sur Site	Slovaquie
	Sodexo Magyarorszag KFT			Sur Site	Hongrie
	Zona Vendeglato KFT			Sur Site	Hongrie
	Sodexo Entegre Hizmet Yonetimi AS			Sur Site	Turquie

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
	Sodexo Polska			Sur Site	Pologne
	Sodexo Catering & Facility Services GmbH	93,50 %		Sur Site	Autriche
ME	Agecroft Prison Management Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Royaume-Uni
N	Prestige Ticketing Ltd	80 %	80 %	Sur Site	Royaume-Uni
N	Sodexo Defence Training Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Services Group			Holding	Royaume-Uni
ME	HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Prestige Ltd (consolidé)			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Scotland Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Harmondsworth Detention Services	51 %	51 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Kalyx			Sur Site	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Romford) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Tillery Valley Foods			Sur Site	Royaume-Uni
	Rugby Travel & Hospitality Ltd	80 %	80 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Defence Services			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Land Technology			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Investment Services			Sur Site	Royaume-Uni
ME	Peterborough Prison Management Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Ashford Prison Services Holdings Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo (Cyprus)			Sur Site	Chypre
	Sodexo Holdings Ltd			Holding	Royaume-Uni
	Sodexo Education Services			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Management Services (consolidé)			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Healthcare Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Support Services Ltd			Holding	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Holdings Ltd			Holding	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Europe Ltd			Holding	Royaume-Uni
ME	Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	RMPA Holdings Ltd	14 %	14 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Enterprise Éducation Holdings Conwy Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Enterprise Healthcare Holdings Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	ES 2005 Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Addiewell Prison (Holdings) Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Healthcare support (North Staffs) Holding Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
N, ME	Integrated Pathology Partnership		49 %	Sur Site	Royaume-Uni
N, ME	Rugby Travel & Hospitality 2015 & 2019 Ltd		50 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Vivaboxes UK			Motivation	Royaume-Uni
N	Circles Concierge UK Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Holdings Ireland Ltd			Sur Site	Irlande
	Sodexo Ireland Ltd			Sur Site	Irlande
	Sodexo Remote Sites Norway AS			Sur Site	Norvège
	Sodexo Remote Sites The Netherlands BV			Sur Site	Pays-Bas
	Universal Sodexo Kazakhstan Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Nederland BV (consolidé)			Sur Site	Pays-Bas
	Sodexo Altys BV			Sur Site	Pays-Bas
	Sodexo Pass Luxembourg			Motivation	Luxembourg

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
			Motivation	Belgique
			Motivation	Allemagne
			Motivation	Italie
			Motivation	Italie
			Motivation	Espagne
			Motivation	Autriche
			Motivation	Suède
			Motivation	Royaume-Uni
			Motivation	Hongrie
			Motivation	Bulgarie
			Motivation	République tchèque
			Motivation	Slovaquie
			Motivation	Pays-Bas
			Motivation	Pologne
			Motivation	Turquie
	50 %	50 %	Motivation	Turquie
			Motivation	Roumanie
			Motivation	Roumanie
			Sur Site	Royaume-Uni
			Holding	Belgique

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Asie, Océanie, Moyen-Orient				
			Sur Site	Émirats Arabes Unis
	49 %	49 %	Sur Site	Émirats Arabes Unis
N, ME			Sur Site	Qatar
	49 %	49 %	Sur Site	Qatar
N			Sur Site	Kazakhstan
			Sur Site	France
	60 %	60 %	Sur Site	France
	51 %	51 %	Sur Site	France
	60 %		Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	Singapour
			Sur Site	Malaisie
N	50 %	50 %	Sur Site	Malaisie
			Sur Site	Hong Kong
N			Sur Site	Japon
ME	26 %	26 %	Sur Site	Thaïlande
			Sur Site	Corée
			Sur Site	Royaume-Uni
			Sur Site	Australie
			Sur Site	Australie
			Sur Site	Singapour
N			Holding	Singapour
			Sur Site	Singapour
	90 %	90 %	Sur Site	Indonésie
			Sur Site	Australie
ME	50 %	50 %	Sur Site	Australie
			Sur Site	Australie

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
	Sodexo Total Support Services NZ			Sur Site	Nouvelle-Zélande
	Rugby Travel & Hospitality NZ	80 %		Sur Site	Nouvelle-Zélande
	Sodexo Remote Sites Australia Pty			Sur Site	Australie
N	Luyuan			Sur Site	Chine
	Sodexo Tianjin Service Management Company Ltd			Sur Site	Chine
	Sodexo Shanghai Management Services			Sur Site	Chine
	Sodexo Management Company Ltd Shanghai			Sur Site	Chine
ME	Shanghai SAIC Sodexo Services	49 %	49 %	Sur Site	Chine
	Beijing Sodexo Service Company Ltd	95 %	95 %	Sur Site	Chine
	Sodexo (Guangzhou) Management Services Ltd			Sur Site	Chine
	Wuhan Innovation Sodexo Services	70 %	70 %	Sur Site	Chine
	Shanghai Sodexo Pass Service Ltd			Motivation	Chine
ME	Changchun Faw Industry Sodexo Management Services Co. Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Chine
	Sodexo Amarit (Thailand Ltd)	49 %	49 %	Sur Site	Thaïlande
	Sodexo Support Services (Thailand) Ltd	61 %	74 %	Sur Site	Thaïlande
	Sodexo Thailand Ltd	49 %	49 %	Sur Site	Thaïlande
	Sodexo Project Management Services India Private Ltd			Sur Site	Inde
	Sodexo Food Services India Private Ltd			Sur Site	Inde
	Sodexo FM Services India Private Ltd			Sur Site	Inde
	Universal Remote Sites Services India Pty Ltd			Sur Site	Inde
	Sodexo SVC India Private Ltd			Motivation, Sur Site	Inde
	Unisol Infraservices Private Ltd			Sur Site	Inde
	RKHS Food and Allied Services Private Ltd			Sur Site	Inde
	Sodexo Food Solutions India Private Ltd			Sur Site	Inde
	Skyline Caterers Pvt. Ltd			Sur Site	Inde
	Sodexo Pass, Inc.	60 %	60 %	Motivation	Philippines
	Sodexo Services Liban	60 %	60 %	Sur Site	Liban
	Sodexo Laos Pvt Ltd			Sur Site	Laos
	PT Sodexo Motivation Solution Indonesia			Motivation	Indonésie
	Sodexo International UAE			Sur Site	Émirats Arabes Unis
	Tariq Alghanim	50 %	50 %	Sur Site	Koweït
	Rogozinsky	49,50 %		Sur Site	Israël
	Chefa Ltd	49,50 %	49,50 %	Sur Site	Israël
	Sakhalin Support Services	95 %	95 %	Sur Site	Russie
	Allied Support			Sur Site	Russie



KPMG S.A.
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Olivier Belnet
19, boulevard Arthur Michaud
13015 Marseille

BELLON S.A.

**Rapport d'audit des commissaires
aux comptes sur les comptes
consolidés**

Exercices clos les 31 août 2009 et
31 août 2010

Exercices clos les 31 août 2009 et 31 août 2010
BELLON S.A.
Espace Gaymard - 2, place d'Arvieux - 13002 Marseille
Ce rapport contient 67 pages



KPMG S.A.
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Olivier Belnet
19, boulevard Arthur Michaud
13015 Marseille

BELLON S.A.

Siège social : Espace Gaymard – 2, place d'Arvieux – 13002 Marseille
Capital social : €. 411 360

Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercices clos les 31 août 2009 et 31 août 2010

Au directoire,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bellon S.A. et en application du règlement (CE) n° 809/2004 dans le cadre du projet d'émission d'un emprunt obligataire sur le marché luxembourgeois, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de la société Bellon S.A. relatifs aux exercices clos les 31 août 2009 et 31 août 2010, tels que joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés établis pour les besoins du prospectus présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière aux 31 août 2009 et 31 août 2010, ainsi que le résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation pour chacun des exercices clos à ces dates.



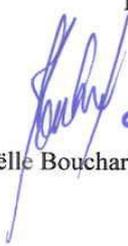
Olivier Belnet

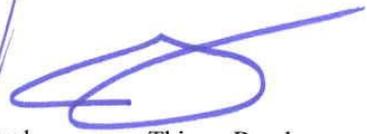
BELLON S.A.
*Rapport d'audit des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés
6 juillet 2011*

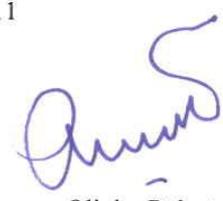
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 aux états financiers relative à la correction d'erreur sur le mode de comptabilisation de Sodexo dans les comptes consolidés de Bellon SA pour l'exercice clos le 31 août 2010 et à l'incidence de cette correction sur les informations comparatives.

Marseille, le 6 juillet 2011

KPMG S.A.


Joëlle Bouchard


Thierry Borel


Olivier Belnet